

## INTRODUCTION

La population scolaire de la *Commune Urbaine de Toliara* constitue un ensemble qui mérite d'être étudié. Les enfants de plus de 5 ans devant suivre l'enseignement primaire représentent 30,89 % de la population. L'éducation primaire n'est pas une activité facultative ni un luxe réservé à une catégorie de personnes.

La déclaration mondiale sur l'Education pour tous affirme :

*« L'enfant du XXI siècle doit avoir accès à des prestations pédagogiques de haut niveau qui soit adaptées à ses besoins, équitables et qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe. Il faut reconnaître aussi que pour tous citoyens l'éducation de base doit être à la fois gratuite et obligatoire... »*

*Les besoins éducatifs fondamentaux ... concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels... que les contenus éducatifs fondamentaux... dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. »<sup>1</sup>*

Un enfant a besoin d'un environnement rassurant et protecteur pour devenir un individu en bonne santé, éveillé, épanoui et capable d'apprendre. L'éducation qui commence par la prise en charge et l'instruction des jeunes enfants pour se poursuivre par l'apprentissage tout au long de la vie, est la clé de l'autonomisation de l'individu, de l'élimination de la pauvreté au niveau des ménages et de la communauté. Elle est aussi la clé du développement social et économique au sens le plus large.

Tous les enfants doivent pouvoir exercer leur droit à une éducation de base quel que soit le niveau où on la lui assigne de qualité, que ce soit en milieu scolaire ou dans le cadre des programmes post et parascolaires. Ce droit à l'éducation oblige chaque Etat à assurer à tous ses ressortissants les moyens de satisfaire leurs besoins fondamentaux en matière d'apprentissage. Il est vrai que le rôle de l'Etat en matière d'éducation est très lourd, mais il peut être complété et soutenu par les actions des partenariats compréhensifs à tous les niveaux de la société. Tous les

---

<sup>1</sup> Education pour Tous, (2000), p 11

échelons du pouvoir, en particulier toutes les compétences ainsi que toutes les bonnes volontés doivent y participer pleinement.

Le pouvoir public a une responsabilité importante dans la mise en place d'un système éducatif efficace bien adapté au contexte et au besoin de la Nation. Pourtant, les réalités sont souvent décevantes. L'orientation promise pendant les moments des propagandes reste malheureusement utopique tels les discours politiques avec lesquels on ne peut nourrir aucun espoir de réalisation concrète.

Toutes orientations du système éducatif doivent impérativement satisfaire les intérêts individuels tout en visant les intérêts nationaux. Une forte détermination et une solide volonté politique sont nécessaires à tous les niveaux du Gouvernement pour la mise en œuvre des stratégies appropriées et des actions positives.

Pour Madagascar, une éducation gratuite est un engagement incontournable pour les millions d'enfants qui vivent dans la pauvreté. Cela demande aussi un investissement massif et à long terme pour réduire ou éliminer les coûts que représentent fournitures et frais scolaires, uniformes et repas scolaires. Aucun enfant ne doit être privé du droit à recevoir jusqu'à son terme un enseignement primaire de qualité sous prétexte que sa famille n'en a pas les moyens.

Lorsqu'il est question de qualité de l'éducation, chaque apprenant doit en bénéficier sans discrimination ni d'origine géographique ni de rang social. Tous les enfants de la *Commune Urbaine de Toliara* poursuivent-ils régulièrement l'enseignement primaire avec succès, conformément à la Déclaration Mondiale sur l'Education ?

Est-ce qu'ils jouissent tous de ce droit à une éducation de qualité et parviennent-ils à terminer avec succès le niveau du primaire ?

La *Commune Urbaine de Toliara* possède-t-elle tous les éléments dont un apprenant a besoin pour donner un enseignement primaire digne de ce nom ?

Quelles propositions de solutions pourrait-on apporter pour que les structures et les environnements scolaires puissent répondre pleinement aux besoins de cet enseignement ?

Notre étude porte sur « **Contribution à l'amélioration de la scolarisation des enfants au niveau du primaire dans la Commune Urbaine de Toliara** » Celle-ci correspond à la Circonscription Scolaire (Cisco) de TOLIARA I. Cette

Circonscription est un exemple parmi les 122 circonscriptions existant à Madagascar.

Pour ce qui est de la méthodologie, nous avons choisi les procédés suivants:

◦ Consultation des documents se rapportant à notre étude dans les bibliothèques auxquelles nous avons accès, notamment la bibliothèque de l'Université de Toliara et celles des Départements, en particulier celle du Département de Géographie, les bibliothèques de l'Aumônerie Catholique Universitaire et de l'Alliance Française...

◦ Information sur des textes réglementaires régissant l'Enseignement Primaire à Madagascar de la Première à la Troisième Républiques.

◦ Recueil des informations auprès des écoles primaires publiques et privées et auprès des responsables de l'enseignement primaire, à savoir les autorités hiérarchiques locales dont la DREN<sup>2</sup>, le chef CISCO, les chefs ZAP<sup>3</sup>, les directeurs d'établissement et les enseignants.

◦ Contact avec des parents d'élèves et des personnes pouvant offrir des données et des renseignements fiables dans le domaine de l'Enseignement primaire.

◦ Instruction auprès des ONG<sup>4</sup> œuvrant dans le secteur de l'Enseignement primaire, de leurs missions et de leurs expériences dans la ville de Toliara.

Certes, les données dont nous disposons et le temps qui nous est imparti sont loin d'être suffisants pour pouvoir offrir une étude détaillée et satisfaisante des problèmes relatifs à la population scolarisable de la ville de Toliara. Il arrive que nos informateurs et les services que nous contactons se gardent de nous présenter les documents convaincants et authentiques qu'ils détiennent. Des établissements scolaires, surtout un certain nombre d'établissements privés, refusent carrément de nous offrir les renseignements dont ce travail a besoin.

Ce mémoire se présente de la façon suivante :

---

<sup>2</sup> Direction Régionale de l'Education Nationale

<sup>3</sup> Zone Administrative Pédagogique

<sup>4</sup> Organisation Non Gouvernementale

-Dans la Première partie, nous voulons présenter la *Commune Urbaine de Toliara* dans son cadre géographique et tout ce qu'elle possède pour permettre à un apprenant de réussir.

Cette partie comporte aussi d'une part une présentation historique de l'Enseignement Primaire comme une institution ayant des impacts à Madagascar comme à Toliara depuis la colonisation et d'autre part comme un service qui est en pleine activité actuellement.

-La Deuxième partie décrit les contraintes socio-économiques que rencontre la population de Toliara face à l'éducation scolaire au niveau du primaire.

-La Troisième Partie met en relief les résultats effectifs de l'Education au niveau du primaire tout en essayant d'avancer des propositions de solutions pour de meilleures performances.

***PREMIERE PARTIE***

**SITUATION DE LA VILLE DE TOLIARA**

**ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

## **CHAPITRE I : LA PRÉSENTATION DE LA COMMUNE URBAINE DE TOLIARA**

L'installation de la ville de Toliara date du XVIII siècle. La tradition orale rapporte que ce sont les Vezo qui avaient commencé à établir un petit village au départ. Le développement de la ville s'est effectué rapidement depuis la colonisation quand l'administration coloniale se mettait en place.

### **I.1. La présentation géographique de la ville de Toliara**

La ville de Toliara est une ville portuaire située dans la région Sud-ouest de Madagascar. Elle fait face au Canal de Mozambique. C'est un chef-lieu de ladite Région. Elle a été pendant longtemps le chef-lieu de la Province la plus étendue de Madagascar. Avec le découpage administratif actuel, la ville n'a plus sous sa dépendance que 9 districts, à savoir : Benenitra, Ampanihy, Ankazoabo, Morombe, Toliara I et Toliara II, Beroroha, Betsioky et Sakaraha. Elle possède une superficie de 282 km<sup>2</sup>.

Son climat tropical semi-aride lui confère une végétation adaptée à la rareté des précipitations. Le fleuve Fiherenana arrose la plaine fluviale. Ce dernière est riche à la culture en produits vivriers tels le maïs, le manioc, la patate douce, l'haricot, le pois du cap, la canne à sucre et divers produits maraîchers. En cas de crue, cette rivière menace d'inonder toute la ville.

Toliara est située à 950 km, au Sud-ouest d'Antananarivo, au terminus de la RN7, route du Sud qui traverse des paysages pittoresques. Cette ville est à 10 km du Tropique du Capricorne, située à 43°41' de longitude Est et 23°21' de latitude Sud.

Comme limitrophe à l'Ouest, il y a le canal de Mozambique. Nous trouvons la commune rurale de Belalanda au Nord et celle de Saint-Augustin au Sud. Au Nord-est est la limite communale de Mitsinjo-Betanimena.

Selon deux sources véhiculées par les traditions orales, les premiers habitants de Toliara sont les Vezo (Les Antandavaka) et les Masikoro (Les Tanandro). Les

Vezo sont exclusivement des pêcheurs alors que les Masikoro sont essentiellement des agro-éleveurs. Par la suite, d'autres communautés s'y sont ajoutées : les Tanalana, les Mahafaly et les Antanosy.

Avant 1835, Toliara ne figurait nulle part. La royauté merina avait voulu soumettre cette région mais en vain. Les envahisseurs coloniaux y sont parvenus et se sont mis à construire en 1888 la ville de Toliara.

La population de cette ville est d'environ 175 937 habitants (INSTAT 2005 :), composés essentiellement de Malagasy, d'Indo-pakistanais et d'une minorité de gens de différentes nationalités (Chinois, Français, Comoriens). La ville connaît actuellement un brassage ethnique remarquable. Aussi est-il difficile de déterminer d'une manière très nette les différentes communautés qui la composent.

Le tiers des habitants est constitué par la population d'âge scolaire primaire. Nous comptons des dizaines de quartiers très populaires qui possèdent une, deux ou même trois écoles primaires chacun. Citons entre autres les quartiers de Tsianaloke, Tanambao, Morafeno, Sanfily, Andaboly, Mahavatse, Betania, Tsimenetse, Toliara-centre .....

## **I.2. La description socio-économique de la ville.**

Personne ne peut nier que Toliara est une ville parce qu'en nombre de population, elle est la 6<sup>ème</sup> agglomération de Madagascar après Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Mahajanga et Fianarantsoa. Mais sur le plan de l'urbanisation, il semble que les règles ne sont pas tellement respectées. Il y a une certaine anarchie dans les constructions des bâtiments d'habitation.

La construction des maisons, suite au peuplement récent dû à l'exode rural se fait dans un enchevêtrement que la commune urbaine n'arrive pas à gérer. Le traçage des routes à l'intérieur des quartiers ne suit aucune norme. Les cases en *vondro* occupent une grande superficie de la *Commune Urbaine de Toliara*.

Certaines avenues considérées comme l'apanage de la ville connaissent une saleté telle que, malgré les efforts de la voirie pour les décorer de plantes vertes, elles sont devenues les dépotoirs d'ordures et un déversoir de déchets de cuisine des riverains.

Toutefois, cette ville ne souffre presque de rien bien qu'elle dépende presque entièrement de l'extérieur et des alentours.

### **I.2.1. Les moyens de communication et de transport**

La ville de Toliara n'est pas isolée du reste du monde. Elle est liée avec l'extérieur grâce aux moyens de transport et aux communications les plus modernes : transport aérien, transport maritime, transport terrestre, la télécommunication (Radio, Télévision, téléphone, internet....).

Pour la circulation urbaine, les rues ne connaissent pas pour le moment des problèmes d'embouteillage. Les moyens de transport les plus usités sont les voitures, les vélos, les motos et les pousse-pousse. Les bus existent aussi, mais ils desservent généralement les communes avoisinantes. Beaucoup d'élèves enfourent leurs vélos ou leurs scooters pour aller à l'école. Quelques-uns font un abonnement de pousse- pousse. Les plus nantis se servent de leur voiture. Les accidents de circulation dont les élèves peuvent être victimes sont très rares dans la ville de Toliara.

### **I.2.2. Approvisionnements et commerces**

Comment la *Commune urbaine de Toliara* doit-elle nourrir ses 175 937 habitants, une ville qui connaît un essor démographique vertigineux ?

#### **I.2.2.1. Les produits alimentaires**

La ville de Toliara est ravitaillée en temps normal en tout ce dont elle a besoin en denrées alimentaires et en produits de première nécessité. Elle ne produit presque rien mais elle ne souffre presque de rien.

- Les produits frais de la mer arrivent en abondance sur les marchés de la ville en provenance des villages de pêcheurs du littoral environnant.
- Le riz est importé de Pakistan ou est cultivé dans le bassin du Bas Mangoky d'Ankililoaky, de Bezaha, d'Ihosy, ...
- Les légumes et les fruits proviennent des Hautes terres centrales (Fianarantsoa, Antsirabe), de la Côte-Est, notamment de Mananjary et de Manakara, ou des environs de Toliara.
- Les aliments à tubercules sont cultivés dans les communes environnantes (Miary, Ambohimahavelo, ...)

- Les aliments à protéines dont les volailles, la viande de bœuf, la viande de porcs, de chèvres et moutons, y sont vendus en quantité, provenant de la région même.

La nourriture, bien qu'elle soit si abondante à Toliara, n'est pas à la portée de toutes les bourses. Nombreuses sont les familles qui n'ont pas de quoi à manger et cette insuffisance de nourriture constitue un des handicaps majeurs de la déscolarisation à Toliara.

#### ***I.2.2.2. Les produits manufacturés***

Dans la ville de Toliara sont vendus des produits manufacturés de toutes provenances. Nous pouvons trouver dans les magasins tout ce dont nous avons besoin dans la vie courante : le sucre, le savon et l'huile existent en permanence dans les épiceries ; les produits de quincaillerie, les tissus et les produits de confection, les parfumeries et cosmétiques, les marchandises de luxe, les appareillages : téléphone, radio, sono, télévision, réfrigérateurs, groupes électrogènes.... .

« *On insistera donc sur les relations permanentes qui se nouent entre les régions de Fianarantsoa ou Tamatave, et Tulear : les fruits et légumes, les vêtements, la quincaillerie* »<sup>5</sup>

#### ***I.2.3. Les Centres hospitaliers***

La santé est indispensable pour toute la population. L'existence de centres hospitaliers est un précieux atout. Cela contribue naturellement à offrir une scolarisation et des fréquentations scolaires satisfaisantes. D'ailleurs, l'inscription d'un enfant exige la présentation d'un certificat médical.

La moindre défaillance sur le plan sanitaire est vite confiée aux personnels sanitaires.

La population de la *Commune Urbaine de Toliara* se réjouit d'avoir de bonnes infrastructures médicales avec un personnel médical compétitif pour résoudre dans de bonnes conditions les problèmes de santé. Citons ces centres : Centre hospitalier de référence régionale, Centre sanitaire scolaire, Organisations médicales (OMIT), Dispensaires (ECAR, SALFA, Betania, Mahavatse, Tanambao....), Cliniques (Saint

---

<sup>5</sup> Jean-Michel HOERNER. (1990). P 272

Luc, Marie Stops, ECAR ...), Cabinets dentaires (CHRR de Toliara, Ecar Andaboly, Sacré-Cœur, ...), Pharmacies (Maeva, Soa, Mozambika, Sanfily, Zanatany, Tsodrano, Fiharena) et dépôt de médicaments (Don Bosco...).

#### **I.2.4. Les Centres d'information, de loisirs et de cultures**

La Commune urbaine de Toliara dispose de nombreux centres d'information, de loisirs et de cultures particulièrement adaptés aux élèves : les librairies, les centres de documentation, les bibliothèques (Alliance Française, DREN) les Cyber cafés pour les informaticiens et les internautes, lieux de spectacle (Basia, Jardin de la mer...), les centres de loisir : salle de cinéma, le Centre national d'enseignement de la musique, les terrains et les complexes sportifs.

#### **I.2.5. Les confessions religieuses**

L'arrivée successive de différentes catégories de population qui composent Toliara a apporté des croyances religieuses de toutes les formes et de toutes les tendances.

Les Masikoro et les Vezo, reconnus comme les plus anciens peuplements, avaient déjà leurs religions ancestrales qu'une bonne partie de gens continuent actuellement de pratiquer. Elles se manifestent à travers les rites traditionnels du *tromba, bilo, doany*. Il semble que c'est par la pratique des ces rites de possession que se pérennissent et se manifestent les croyances anciennes des ethnies natives de la région.

La colonisation a apporté la religion chrétienne, notamment à travers l'Eglise catholique romaine (ECAR) l'Eglise orthodoxe, les Eglises Réformées (l'Eglise Luthérienne, l'Eglise adventiste,...). Même l'Islam est venu s'installer à Toliara grâce aux Comoriens et aux Indiens. L'hindouisme, dont le KOHDJA et le BORHA apportés par les immigrants Indo-pakistanais, se pratique très marginalement au sein de cette communauté. Chaque congrégation religieuse marque sa présence et sa notoriété en construisant des églises, des temples et des mosquées dans différents quartiers de la ville.

La propagation de la foi s'accompagne naturellement d'éducation religieuse et scolaire des enfants. Les institutions religieuses à Toliara possèdent un nombre

important d'écoles primaires et de collèges classés dans la catégorie des établissements privés confessionnels.

### **I.2.6. L'Enseignement Secondaire**

Pour recevoir les enfants qui ont terminé leurs études dans l'enseignement primaire, la *Commune Urbaine de Toliara* dispose de nombreux établissements d'Enseignement secondaire. Quelques-uns de ces établissements ont deux ou trois niveaux. A titre d'exemple, citons :

- le Collège Sacré-Cœur Tsianaloka,
- le Collège Notre-Dame de Nazareth Tsianaloka,
- l'Institut Père Barré à Sans fil,
- le Collège Houssen Memorial School...

Ce sont tous des établissements privés. Par contre, les Ecoles Primaires publiques ne sont pas dotées de classes secondaires. Mais il y a les CEG (Collège d'Enseignement Général) de Betania, de Mahavatse, de Toliara Centre, d'Ezaka ... qui sont des établissements publics ouverts gratuitement aux titulaires du CEPE.

Les enfants qui ont terminé le niveau primaire n'ont pas à aller ailleurs pour continuer l'enseignement secondaire, sauf si les parents en décident autrement, c'est-à-dire si les parents veulent envoyer leurs enfants dans des écoles privées.

### **I.2.6. La sécurité sociale**

Le calme est traditionnel dans la ville de Toliara le jour comme la nuit. Son nom de *Toliara tsy miroro* est légendaire. C'est un critère favorable qui attire beaucoup de touristes étrangers. Cela est d'ailleurs prouvé par l'abondance d'infrastructures hôtelières dans la ville et sur le littoral environnant. C'est pour la même raison que de nombreux étudiants comoriens ont choisi de continuer leurs études à l'Université de Maninday, Toliara.

Parfois, des actes de banditisme se produisent dans certains endroits de la ville, mais cela ne perturbe pas du tout la sérénité de la commune. Les enfants peuvent aller à l'école en toute confiance sans trop s'inquiéter de se faire dévaliser par des voyous ou se faire kidnapper par des crapules.

### **I.2.8. L'eau et l'électricité**

L'utilité de l'eau et de l'électricité n'est plus à démontrer. La population de Toliara est dotée en eau et en électricité par la société semi-privée JIRAMA<sup>6</sup>. L'eau coule à flot des robinets et des points d'eau publics. Certains foyers possèdent des puits d'eau douce. La lumière, les appareils électriques et électroniques fonctionnent à plein temps.

Ces deux sortes de matière sont inséparables dans la vie quotidienne de la population, et surtout des élèves. Bien que le délestage, avec tout ce qu'il apporte d'inconvénient, se produise au moment où l'on s'y attend le moins, la population de Toliara s'accorde bien que mal à l'approvisionnement en électricité de la ville.

En bref, la *Commune Urbaine de Toliara* possède des éléments favorables pour scolariser un enfant qui en a le moyen et qui sait en profiter.

Mais qu'en est-il exactement de la vie scolaire dans cette ville ?

---

<sup>6</sup> Jiro sy Rano Malagasy

## CHAPITRE II : LA PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ce sont les étrangers qui ont apporté l'école à Madagascar. Les Européens qui se sont installés à Antananarivo et qui ont côtoyé la cour royale avaient commencé à instruire les enfants. Quelques jeunes Malgaches avaient été envoyés en Europe pour continuer leurs études.

*« L'éducation est une institution bien enracinée à Madagascar. En effet, la première école fut ouverte il y a 180 ans et les Malgaches sont convaincus qu'elle a été et doit rester un facteur de promotion. »<sup>7</sup>*

### II.1. L'historique de l'enseignement à Madagascar

Les Missionnaires des différentes religions chrétiennes, lorsqu'ils avaient commencé l'évangélisation de l'île, étaient les porteurs de l'enseignement et de l'éducation formelle à Madagascar. Leurs initiatives avaient permis au début à quelques minorités de Malgaches de pouvoir s'initier à la lecture, à l'écriture à apprendre les notions élémentaires du calcul écrit.

*« C'est aux missionnaires de la mission de Londres que sont dues les premières écoles publiques de Madagascar. Un premier essai tenté à Tamatave en 1818 avait coûté la vie au révérend Bevan. Le révérend Jones...fonda à Tananarive, le 8 Décembre 1820, la première école publique malgache. »<sup>8</sup>*

Ce début d'enseignement n'avait aucune structure de base. Les missionnaires se préoccupaient en priorité de prêcher la bible. La connaissance de l'écriture, de la lecture et du calcul écrit était nécessaire et indispensable pour les nouveaux adeptes du christianisme. Une fois bien instruits et bien formés à la foi chrétienne, ils étaient à leur tour appelés auprès de leurs compatriotes pour faire connaître la Bonne Nouvelle. Ainsi, la propagation de la foi s'accompagne-t-elle souvent de fondation d'école.

Puisqu'à cette époque la langue malgache n'avait pas encore connu de support écrit comme actuellement, ces missionnaires se mettaient à jeter les bases de l'écriture du malgache pour traduire la bible.

---

<sup>7</sup> Deuxième rapport national sur le développement humain, *Madagascar*, (1999), p. 22

<sup>8</sup> BOITEAU Pierre, (1982), p. 99

« *Un travail gigantesque était à faire. Il fallait tout d'abord établir l'orthographe, codifier la langue et lui fixer un cadre grammatical, traduire les textes et enfin les imprimer.* »<sup>9</sup>

Les premiers bénéficiaires de cette sorte d'instruction sont évidemment les membres de la cour royale, leurs familles proches, et aussi et surtout ceux qui se sont familiarisés avec ses Missionnaires et qui ont accepté de se faire baptiser.

### **II.1.1. La période coloniale**

Les colons avaient écarté le pouvoir monarchique. Ils ont imposé leur loi sur tout le territoire de Madagascar. Les Français voulaient régner en maîtres sur cette île. Ils étaient conscients de leur minorité et de l'envergure de la mission et des tâches de l'administration coloniale.

Ils avaient besoin de subalternes dociles, des éléments disciplinés, soumis, recrutés au sein de la population colonisée, des hommes et des femmes obéissants et éduqués acceptant de travailler pour les seconder dans leur très difficile mission de domination. L'enseignement est donc mis en place pour résoudre d'abord ce problème d'agents d'exécution, d'administrateurs auxiliaires et des subalternes dévoués à la cause coloniale.

C'est ainsi que s'étaient instituées à Madagascar les vraies structures de base de l'enseignement. Les législations et les instructions commençaient à prendre forme.

« *Dès mon arrivée, écrit Gallieni ..... la langue française disais-je dans une de mes premières circulaires doit devenir la base de l'enseignement dans toutes les écoles de l'île. Les programmes seront remaniés et établis d'une manière simple, en revêtant surtout un caractère professionnel, de façon que les écoles fournissent aussitôt que possible des auxiliaires aux entreprises agricoles et industrielles de nos colons* »<sup>10</sup>

A cette époque, pour la mise en place des écoles, était tenu comme modèle celui qui était vécu et qui faisait fonctionner le système éducatif en France. Mais le statut d'indigénat imposé aux Malgaches donnait une couleur abâtardie de l'enseignement diffusé.

---

<sup>9</sup> BOITEAU Pierre, (1982), p. 99

<sup>10</sup> BOITEAU P op cit , p. 301

« *On ne demande pas à l'indigène de réfléchir mais d'obéir. Réfléchir, c'est s'engager sur un chemin dangereux, se poser des questions, chercher, imaginer du nouveau, savoir ce qui se passe ailleurs, voilà qui mène bien vite à la critique des maîtres ou du régime, à la révolte, à la liberté.* »<sup>11</sup>

Les différents niveaux d'études officiellement reconnus dans l'enseignement primaire sont composés de la manière suivante :

Le cours préparatoire 1ère et 2<sup>e</sup> année - Première A et B (CP1 et CP2)

Le cours élémentaire 1ère et 2<sup>e</sup> année - Deuxième A et B (CE1 et CE2)

Le cours moyen 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année (CM1 et CM2)

Le niveau du primaire est couronné par le diplôme du Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (C.E.P.E.).

Les contenus des programmes scolaires en référence à ceux qui sont diffusés dans les établissements scolaires français se résument à donner aux élèves des connaissances élémentaires tant sur la lecture que sur l'écriture et le calcul.

Les écoles primaires qui sont destinées à remplir cette responsabilité sont presque toutes gérées par l'Administration coloniale. Mais les missionnaires catholiques et protestantes en possédaient déjà quelques-unes.

L'éducation est devenue un droit reconnu par l'ensemble des nations. Tous les pays se proposent de rendre l'école accessible à l'ensemble de leurs enfants. L'éducation se conçoit essentiellement comme le passage plus ou moins long sous l'égide de l'institution scolaire.

Les enfants ont droit à la scolarisation. Nous venons de signaler d'ailleurs que depuis le temps de la colonisation la scolarisation était obligatoire.

## **II.1.2. La Première République**

Depuis l'indépendance, en 1960, les dirigeants ont pris l'initiative de mettre en place un système éducatif qu'ils jugeaient mieux adapté au contexte et aux aspirations des Malgaches mais toujours copié sur le modèle français. Les enseignants fonctionnaires, notamment les instituteurs et les institutrices ainsi que les professeurs des établissements secondaires, avaient bénéficié d'une augmentation de salaire remarquable. La formation des élèves-maîtres se poursuivait dans les Ecoles Normales sous la direction des ressortissants français.

---

<sup>11</sup> BOITEAU Pierre, (1982), p. 302

Pendant la Première République, si l'enseignement dispensé dans les écoles était réputé être de qualité, il était très sélectif. L'enseignement primaire dure 6 ans. L'enseignement supérieur était réservé à une minorité. De plus, si le système avait fourni au pays le personnel et les cadres nécessaires au nouvel Etat, il était accusé de n'être adapté à la culture malgache, ni aux besoins de l'ensemble de la population ; il était fortement inspiré du modèle de l'ancienne puissance colonisatrice. Ce double caractère (sélectif-élitiste et inadapté) est à l'origine de la contestation et des événements nationaux de 1972, dont les mots d'ordre comprenaient notamment « la démocratisation et la malgachisation » du système éducatif.

Les événements de 1972 qui ont conduit à la chute du régime TSIRANANA avait tout bouleversé. Des éléments de l'Université d'Antananarivo avec un certain nombre de leaders politiques proches du parti MFM<sup>12</sup> et certaines personnalités de l'époque voulaient imposer que, dorénavant, le malgache deviendrait la langue d'enseignement.

En 1972, un réflexe nationaliste avait poussé les autorités à tenter de faire de la langue malgache la langue d'enseignement. Mais le succès de cette langue fut relatif, ce qui a permis au français de retrouver peu à peu sa place comme deuxième langue du pays.

### **II.1.3. La Deuxième République**

A partir de 1975, une politique éducative basée sur les principes socialistes est mise en place. Le régime RATSIRAKA avait adopté la malgachisation intégrale de la langue d'enseignement.

Le Ministère engage un énorme financement pour l'orientation du système éducatif qui réclame la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation de l'enseignement. Cette politique a permis une croissance rapide du secteur mais avec une croissance non maîtrisée et une détérioration de la qualité. Le nombre d'écoles s'est multiplié. Mais les enseignants qui y sont affectés ne recevaient que trois mois de formation plutôt idéologique que pédagogique dans les FOFI<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Mpitolona ho amin'ny Fanjankana'ny Madinika(Mouvement pour l'avènement du prolétariat)

<sup>13</sup> Foibe fiofanana (Centre de formation)

Or, à peine quelques années après, une profonde déception face à cette réforme se généralisait au sein de la masse populaire qui la considère comme génératrice d'une sorte de ségrégation intellectuelle.

Cette malgachisation avait été fortement désapprouvée par les parents d'élèves qui constataient que leurs enfants n'avaient plus la possibilité de poursuivre leurs études universitaires parce qu'à l'Université les professeurs continuent de dispenser leurs cours entièrement en français.

Le nombre des écoles ainsi que l'effectif des élèves ont fortement augmenté à tous les niveaux. Le nombre des enseignants formés de façon satisfaisante et les matériels didactiques (en particulier les auxiliaires pédagogiques) n'ont pas suivi le même rythme.

#### **II.1.4. La Troisième République**

Pendant le début de la Troisième République, la malgachisation à outrance est abandonnée petit à petit. La langue française redevient une langue d'enseignement et une discipline à enseigner.

Les structures d'encadrement des maîtres sont en phase de mise en place. Les services interrégionaux d'inspection, les conseillers pédagogiques, les assistants pédagogiques se mettent peu à peu en place. Toutefois, il faut noter que cette structure d'encadrement n'est pas encore tout à fait opérationnelle.

Cette malgachisation intégrale de l'enseignement est abandonnée progressivement pour en revenir petit à petit à l'enseignement au français comme langue d'enseignement, du moins à partir de la 3ème année du primaire.

Les contenus des programmes scolaires sont remaniés à plusieurs reprises. Les responsables pédagogiques du département ministériel de l'enseignement primaire proposent perpétuellement de nouvelles méthodes d'approche pédagogique dans le but de rentabiliser les connaissances que les écoles diffusent.

Les réformes au sein de l'enseignement à Madagascar se poursuivent et elles sont loin d'être terminées. Elles sont dictées par les besoins et les intérêts de la nation. L'élève qui a suivi tel ou tel cycle d'étude devrait être un citoyen productif pour la société et gagner sa vie. Il doit contribuer activement au développement rapide et durable du pays.

Pourtant, la masse populaire accuse le système éducatif de vouloir former des citoyens diplômés non compatibles aux besoins de la nation. Les citoyens scolarisés sont incapables de mettre à profit les connaissances acquises dans les écoles pour participer pleinement au développement de Madagascar. D'une part, une forte proportion d'élèves quitte l'école avant d'avoir terminé la 5<sup>ème</sup> année et d'autre part, une multitude d'enfants n'est jamais inscrite à l'école à cause de certains parents qui conçoivent mal l'éducation formelle.

Par conséquent, des réformes sont adoptées pour que les écoles soient vraiment celles qui répondent aux besoins et aux contextes nationaux.

## **II.2. Les hiérarchies de l'Enseignement Primaire**

Les écoles primaires privées et les écoles publiques se trouvent sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale actuellement. Du temps de la Première République, ce Ministère s'appelait Ministère des Affaires Culturelles. Mais les différents gouvernements qui se sont succédés lui confèrent parfois de nouvelles dénominations. Des services qui devraient être un des départements ministériels à part entière lui sont rattachés en un moment donné comme l'Enseignement Supérieur (MENRS)<sup>14</sup>, l'Enseignement technique...

### **II.2.1. Le Ministère de l'Education Nationale**

Au niveau national, le *Ministère de l'Education Nationale* est le premier responsable de l'Enseignement Primaire à Madagascar. Les différents services de ce Ministère sont chargés de coiffer, de contrôler et de superviser toutes les activités des écoles qui sont naturellement contraintes de respecter les engagements professionnels dans l'exercice de leurs missions éducatives.

Ce Ministère fait d'ailleurs fonctionner plusieurs départements, à savoir, l'Enseignement Technique et Professionnel, l'Enseignement Secondaire et l'Enseignement Primaire.

---

<sup>14</sup> Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

L'Enseignement Primaire s'occupe de tout ce qui concerne l'éducation formelle qui fait suite au Préscolaire et précède l'Enseignement Secondaire. Il est principalement destiné aux enfants de 6 ans jusqu'aux environs de 16 ans, garçons et filles. C'est une étape incontournable et obligatoire pour tous.

Ce département s'occupe en particulier du bon fonctionnement :

- Des écoles primaires publiques et privées,
- Des personnels qui y travaillent, en particuliers les fonctionnaires,
- Des services techniques pédagogiques qui œuvrent pour ce niveau,
- Des élèves qui poursuivent leurs études,
- Des organisations gouvernementales ou non,
- De tous les projets qui fonctionnent pour l'intérêt du niveau primaire.

Dans ce travail, nous voulons surtout essayer de présenter l'Enseignement Primaire dans la Commune de Toliara vu à travers le service de tutelle qui en est le responsable et aussi à travers les écoles primaires publiques et privées qui le dispensent.

Pour le cas de Toliara ville, c'est une chance d'avoir sur place des agents disponibles spécialement formés pour l'encadrement pédagogique et administratif des écoles primaires.

### **II.2.2. La Direction Régionale de l'Education Nationale ou DREN**

C'est la hiérarchie qui représente directement le Ministère de l'Education Nationale dans la Région. Il en existe 22 dans tout le pays. La DREN de Toliara dirige l'enseignement primaire des 9 Circonscriptions scolaires de la région, à savoir Toliara I, Toliara II, Sakaraha, Morombe, Benenitra, Betioky, Ampanihy, Beroroha et Ankazoabo.

Au niveau de cette direction sont organisées toutes les décisions locales à prendre pour la bonne marche du service : affectation des fonctionnaires de ce ministère à l'intérieur de la Région, les sujets d'examen au C.E.P.E.

### **II.2.3. La Circonscription scolaire ou CISCO**

C'est une autorité compétente et représentative de la DREN et du Ministère de l'Education Nationale dans sa circonscription.

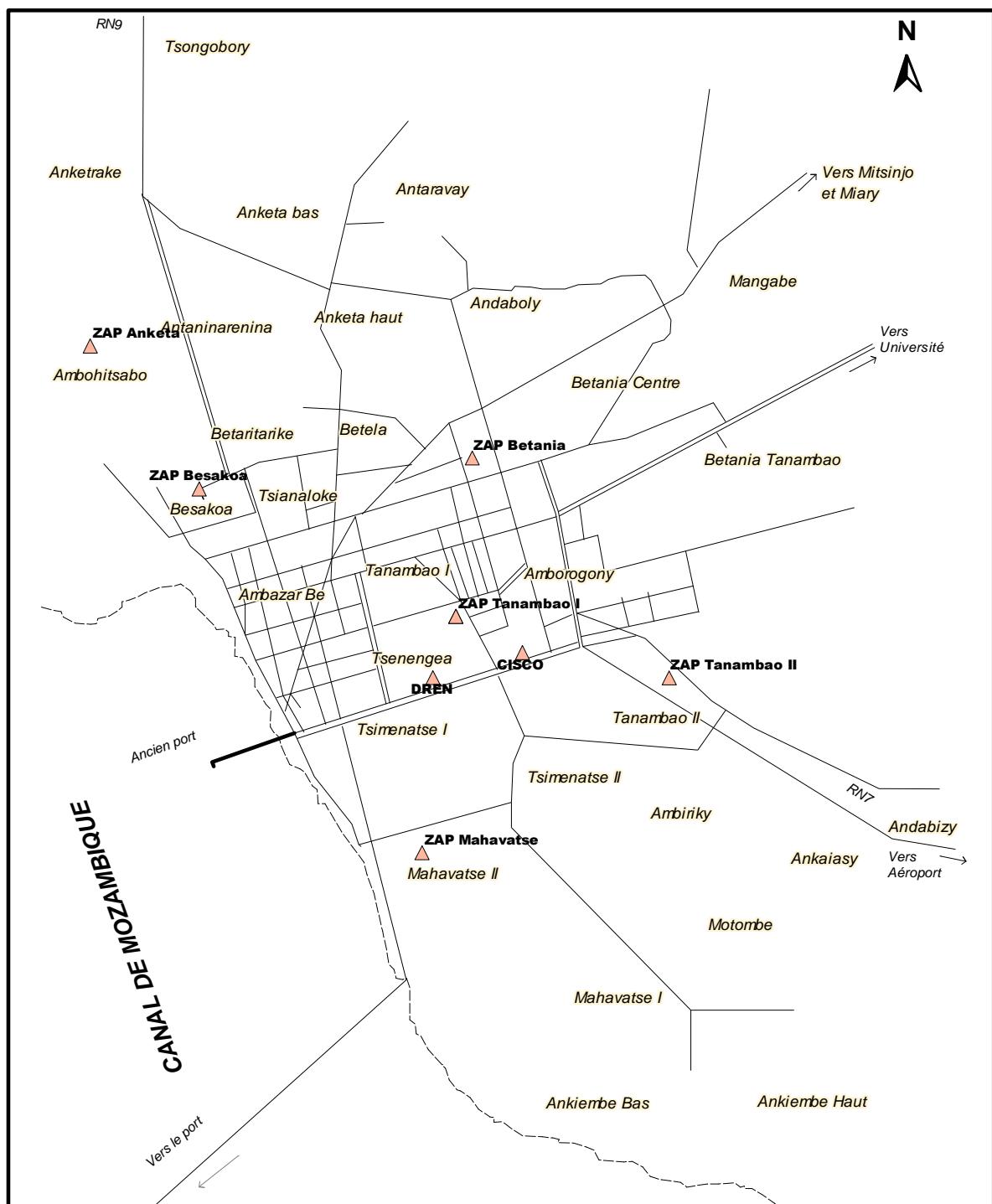
Le chef de la Circonscription ou Chef Cisco est responsable des encadrements, des suivis, des contrôles et des conseils auprès des écoles primaires dans le cadre de leurs activités. Les responsabilités du Chef CISCO peuvent se résumer comme suit : Il est représentant du Ministre dans sa Circonscription tout en étant chef de l'équipe pédagogique et de la gestion du personnel. Il coordonne les activités pédagogiques de la Circonscription. Il est gestionnaire de crédit.

Au niveau de la Circonscription existe l'équipe pédagogique qui est chargée de l'encadrement pédagogique (Conseillers et adjoints pédagogiques) de la formation des enseignants (chefs ZAP, instituteurs et institutrices) et de la supervision de leurs activités pédagogiques. Elle fait aussi des suivis, des contrôles et des encadrements avec les inspecteurs de l'Education Nationale.

### **II.2.4. Les Chef Zap**

Il existe 6 zones d'administration pédagogique dans la Circonscription de Toliara I, dirigées par des chefs ZAP. Ce sont les représentants du Chef CISCO dans leur zone respective. Ils assurent l'encadrement pédagogique des enseignants (contrôle, animation, formation, conseil...). Ils sont les responsables du bon fonctionnement des établissements scolaires de leur zone. Ils vérifient et envoient les différents rapports et dossiers officiels vers la Circonscription.

**Carte n° 2: Localisation des Zones Administratives Pédagogiques (ZAP)**



Source :  
 Extrait de PIPM-AGETIP  
 Enquête de FATIHOU Soulaimana  
 Novembre 2009

LEGENDE

- Ancien port
- Route/ruelle
- Côte

0 200 400 m

### **II.2.5. Les établissements scolaires**

Les établissements scolaires avec les Directeurs, les personnels enseignants, administratifs et tous les élèves constituent la base du département de l'Education Nationale. Les écoles sont là pour l'intérêt des enfants. Les parents leur accordent toute leur confiance pour donner l'éducation et l'enseignement à leur progéniture.

L'existence de nombreuses écoles de toutes tendances leur permet un choix très large pour ce qu'ils jugent convenir à leurs enfants. Seulement, ils s'engagent à assumer la responsabilité morale, matérielle et financière que cette scolarisation nécessite.

### **II.3. Les écoles primaires à Toliara**

A Toliara, l'implantation des premières écoles officielles remonte à l'Administration Coloniale, très tard par rapport aux autres provinces. Le Gouverneur Général Victor AUGAGNEUR avait promulgué les décrets du 11 décembre 1895 et du 30 juillet 1897 relatifs à l'implantation de certaines écoles, y compris à Toliara en 1907. Ce sont d'abord les écoles dites écoles officielles qui ont été construites et ont commencé l'enseignement primaire.

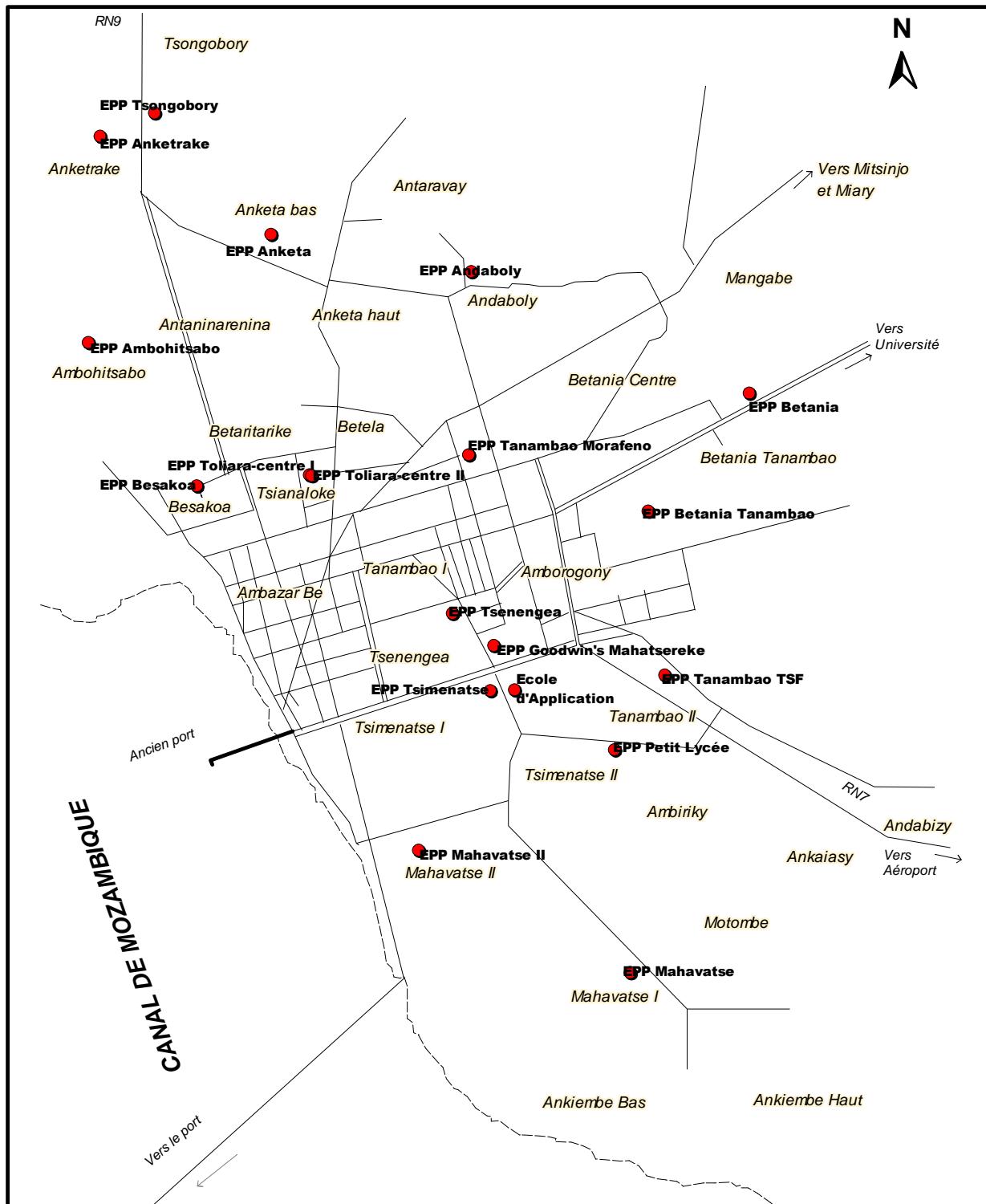
*« Les écoles avaient été considérées par la puissance coloniale comme l'un des éléments clé de toute politique d'assimilation et d'association. »<sup>15</sup>*

C'est ainsi que les enfants de Toliara étaient entrés dans le monde de l'enseignement et de la scolarisation.

---

<sup>15</sup> Joujou Hubert ALFRED, (1993), p, 14

### **Carte n° 3 : Répartition des Ecoles Primaires Privées dans la Commune Urbaine de Toliara**



Source :  
Extrait de PIPM-AGETIP  
Enquête de FATIHOU Soulaimana  
Novembre 2009

0 200 400 m

## CARTE 03

- Ecole Primaire Publique -- EPP
  - Ancien port
  - Route/ruelle
  - Côte

### **II.3.1. Les établissements scolaires publics**

Les écoles primaires publiques sont sous la responsabilité directe de l'Etat : construction, fonctionnement, affectation des personnels enseignants et administratifs, dotation en mobiliers, réhabilitation. Elles fonctionnent sous les directives directes du Ministère de l'Education Nationale, représenté sur place par le Chef Cisco et dans chaque zone par les Chefs ZAP.

Les Programmes scolaires à suivre sont dictés par les compétences de ce Ministère après avoir été étudiés et mis au point par d'éminents techniciens et pédagogues. Pour ce qui est la *Commune Urbaine de Toliara*, les écoles primaires publiques sont au nombre de 20 dont les dates de création s'échelonnent depuis la colonisation.

A titre d'indication présentons les trois premières.

#### **II.3.1.1. L'Ecole officielle de TOLIARA – CENTRE I**

Pour ce qui est de l'école de TOLIARA-CENTRE sa création date du 22 Juin 1907. C'est le premier établissement scolaire de la ville inauguré sous le haut patronage effectif des autorités de la ville en présence de toute la population locale. L'école de Toliara-Centre I est constituée de deux bâtiments.

Toutefois, il est difficile de savoir l'effectif exact des élèves au moment de son ouverture et le nom du premier Directeur étant donné que le cahier historique du début de cette école a disparu. Il n'est rapporté que le nom de Monsieur RAOELSON Albert comme Directeur de 1950 à 1952, année de son décès. Depuis son ouverture, il est difficile de préciser le nombre exact d'élèves qui s'y sont inscrits.

Avec l'extension de la ville, de nouvelles écoles se créent. Leur dénomination se précise par le nom des quartiers où elles sont installées, à l'exemple de l'école TOLIARA – CENTRE I.

Pendant de longues années, cet établissement n'a reçu aucune réhabilitation. C'est grâce à l'ONG *Aide et Action* qu'elle a pu bénéficier d'une réparation convenable avec la construction de quelques infrastructures annexes comme les latrines, la clôture. Elle bénéficiait en même temps de don de matériels et de mobiliers scolaires en 1996.

Mais avec le départ de cette ONG, toutes les installations de remise en état et les matériels qui ont été offerts retombent inexorablement en ruine faute d'entretien

et aussi et surtout à cause de l'inconscience et de l'irresponsabilité de la population environnante qui ne respecte pas du tout ces biens publics.

Actuellement, elle cohabite avec l'EPP TOLIARA –CENTRE II. Pour des raisons d'exiguïté de salle par rapport au nombre toujours croissant des effectifs, le transfert s'est opéré en 1999. L'installation de deux EPP dans une même cour à 15 m de distance témoigne la présence de deux directions d'EPP indépendantes l'une de l'autre.

**TABLEAU 1 : EFFECTIFS DES ELEVES DE L'EPP TOLIARA-CENTRE I**

NIVEAU	CP1		CP2		CE		CM1		CM2		TOTAL	
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Effectif	47	57	34	26	41	27	32	39	26	27	180	176
TOTAL	104		60		68		71		53		356	

Source : Direction de l'EPP **Toliara-Centre I**

Cette école se trouve dans un quartier qui possède des établissements privés fleurons de la *Commune Urbaine de Toliara*.

#### ***II. 3.1.2. L'Ecole officielle MAHAVATSE II***

La deuxième école fut construite suivant l'arrêté n° 646 du 22 septembre 1937 et a été officiellement fonctionnelle la même année, dans le quartier de MAHAVATSE II. Elle est composée au départ d'une seule salle de classe en *vondro*. Le premier enseignant, qui avait commencé les cours le 22 septembre 1937, était Monsieur RAMIARAMANANA. Toujours faute de cahier historique et des premiers cahiers matricules, aucune précision n'est donnée sur le nombre exact des élèves qui ont fréquenté l'établissement durant les premières périodes de son activité.

**TABLEAU 2: EFFECTIFS DES ELEVES DE L'EPP MAHAVATSE II**

Niveau	CP1		CP2		CE		CM1		CM2		TOTAL	
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Effectif	222	237	145	121	121	125	128	127	103	96	719	706
TOTAL	459		266		246		255		199		1425	

Source : Direction de l'EPP **MAHAVATSE II**

Cette EPP est installée dans un quartier où la population est majoritairement composée de familles de pêcheurs et de marins.

#### ***II.3.1.3. L'Ecole officielle de BESAKOA***

La troisième école officielle de la ville de Toliara est celle de BESAKOA. Sa date de création remonte au 03 octobre 1955 et l'ouverture officielle avait eu lieu très

exactement le 3 octobre de la même année avec Monsieur VIENNE comme directeur pendant un mois. Il fut remplacé par Mademoiselle ELEONORE HILIAU, une institutrice de cadre supérieur B. Cet établissement est composé d'un seul bâtiment de 6 salles de classe. Elle comportait déjà tous les niveaux du primaire, à savoir Première avancée A (P.A), Première avancée B (P.B) qui correspondent actuellement aux CPI et CPII, ensuite la Deuxième A avancée (2ème A) et Deuxième avancée B (2ème B) correspondant aux CEI et CEII. Pour l'accès au niveau suivant qui est le COURS MOYEN, les élèves devaient passer avec succès un examen officiel. Aujourd'hui, elle dispose d'une salle qui reçoit les enfants du niveau PRESCOLAIRE..

Au fil des années, la scolarisation ayant pris de l'essor et la ville s'étant beaucoup développée, de nouvelles écoles primaires publiques ont vu le jour. Presque chaque quartier ou Fokontany en possède une.

**TABLEAU 3 : EFFECTIFS DES ELEVES DE L'EPP DE BESAKOA**

Niveau	CP1		CP 2		CE 1		CM 1		CM 2		TOTAL	
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Effectif	75	70	83	78	94	97	70	61	44	39	366	345
TOTAL	145		161		191		131		83		711	

Source : Direction de l'EPP DE BESAKOA

#### ***II.3.1.4. Le Personnel enseignant dans les EPP***

Les enseignants du primaire dans les écoles publiques sont des fonctionnaires. Ils relèvent de la compétence du *Ministère de l'Education Nationale* et de la *Fonction Publique* tandis que leurs affectations relèvent de la compétence de la Cisco et de la DREN.

Lors de l'installation de la DREN, une affectation massive jusqu'à l'envoi en retraite anticipée a bousculé les agents qui ont occupé les bureaux de la DIRESEB<sup>16</sup>.

Les informations reçues affirment que ces agents retirés de l'ancienne DIRESEB se réfugient dans les EPP de la ville même comme personnel administratif non en classe. Ils sont au nombre de 166.

<sup>16</sup> Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base

**TABLEAU 4: LE PERSONNEL ENSEIGNANTS DE EPP**

EPP	NOMBRE DE		ENSEIGNANTS			RATIO
	SALLES	SECTIONS	EN CLASSE	NON EN CLASSE	BESOIN	
BESAKOA	11	17	17	8	1	42
TOLIA. C .I	6	10	10	3	1	36
TOLIA. C .II	3	5	5	6	0	45
MORAFENO	11	18	18	11	1	31
AMB –EST	5	10	10	5	1	50
BETANIA.C	9	17	17	10	1	58
ANDABOLY	10	22	22	13	1	43
E.APPLICATION	10	10	10	6	1	46
GOODWIN'S	13	13	13	5	1	50
TSIENENGEA	7	9	9	7	0	48
TSIMENATSE	13	12	12	9	1	55
PETIT LYCEE	15	22	22	15	1	52
TSF/NORD	15	15	15	11	1	49
MAHAVATSE I	14	25	25	9	1	57
MAHAVATSE II	13	22	22	18	1	44
SAKABERA	3	6	5	1	0	45
TSONGOBORY	4	8	8	3	0	36
ANKENTA	8	13	13	8	0	60
ANKETRAKE	5	8	8	8	0	47
AMBOHISABO	9	16	16	10	1	48
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>278</b>	<b>277</b>	<b>166</b>	<b>14</b>	<b>48</b>

Source : Cisco Toliara I

Ce ratio moyen de 48 élèves par maître est familier dans les établissements publics de Madagascar. Mais dans certaines EPP comme ANKENTA, BETANIA-CENTRE, MAHAVATSE I, les classes souffrent d'effectifs pléthoriques de 57 à 60 élèves.

Trop d'élèves sous la responsabilité d'un seul maître n'est jamais un facteur de réussite. Les efforts de l'enseignant sont dispersés. Les enfants ne sont pas suivis de près un à un. Le temps à consacrer à chacun est très limité. Il arrive que pendant

une journée entière le maître ne parvient pas à suivre de près le travail de chacun de ses élèves. Nous pouvons donc dire que la qualité d'un tel enseignement est fort douteuse.

Par ailleurs, nous nous demandons sur ce que font, dans les EPP, les 166 fonctionnaires enseignants qui ne sont pas en classe ; pourtant, ces EPP ont encore besoin de 14 enseignants supplémentaires. Ce reliquat de personnels qui traînent dans ces EPP semblerait être une collection d'agents sous-employés qui ne sont pas en mesure de résoudre le problème d'insuffisance de personnel enseignant au niveau des EPP.

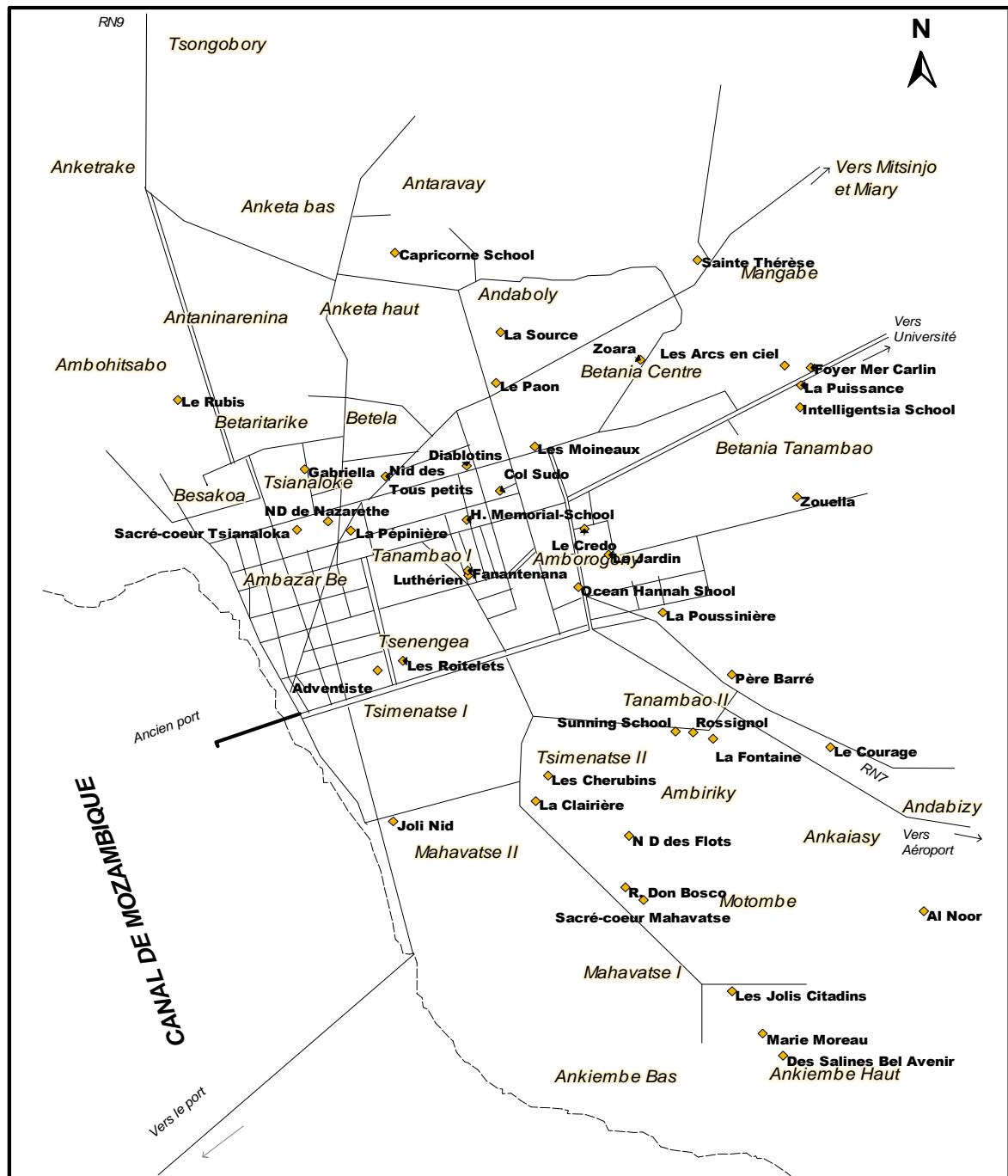
### **II.3.2. Les écoles privées**

L'installation des écoles privées n'est pas d'hier. L'existence de quelques-unes d'entre elles remontent à presque 100 ans. Il est vrai qu'elles ont subi beaucoup de modifications quant aux bâtiments, mais elles continuent de fonctionner selon les règlements en vigueur depuis les premiers jours. Nombreux sont les établissements privés qui possèdent deux, trois ou même quatre niveaux actuellement bien qu'ils aient été conçus au départ pour uniquement un niveau.

Certaines écoles privées ont un passé glorieux avec des pourcentages de réussite aux examens officiels toujours élevés, avec leurs anciens élèves qui peuplent les cadres supérieurs de l'Etat. Elles gardent la supériorité de bonne réputation et de prépondérance dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement grâce à une assiduité et à une ténacité régulière au travail et aussi aux disciplines qu'elles se sont bien données.

Actuellement plus que jamais, la concurrence fait rage, ces établissements privés s'efforcent de se présenter et de rester comme les meilleures écoles de la ville de Toliara.

**Carte n° 4 : Répartition des Ecoles Primaires Publiques dans la Commune Urbaine de Toliara**



Source :  
 Extrait de PIPM-AGETIP  
 Enquête de FATIHOU Soulaimana  
 Novembre 2009

0 200 400 m

**LEGENDE**

- ◆ Ecole Primaire Privée -- EPP
- Ancien port
- Route/ruelle
- Côte

### ***II.3.2.1. Les Ecoles Catholiques***

L'évangélisation s'accompagne toujours d'œuvres sociales dont la mise en place d'établissements scolaires et de centres de formation pour permettre l'éducation et l'initiation des jeunes adeptes aux emplois et aux métiers les plus courants : la couture, la menuiserie, la maçonnerie, le tissage et les soins dans les centres hospitaliers. Madagascar, dont la ville de Toliara, ne fait pas exception à ce type d'action. Les premiers missionnaires qui ont commencé la scolarisation étaient les LAZARISTES. Ils étaient arrivés à Toliara en 1897. Ils lui avaient fait bénéficier de tous les avantages socioculturels qui accompagnent la propagation de la foi. Le prêtre à qui on avait confié le poste de missionnaire de Toliara était le Révérend Père ENGELVIN.

Le 26 Mars 1912, trois filles de la Charité arrivaient de Fort Dauphin.

En avril de la même année, les *Sœurs Filles de la Charité*, une congrégation fondée par Saint Vincent de Paul et œuvrant dans la région de Fort -Dauphin, avaient jeté les bases de la foi catholique et des premiers établissements scolaires. Leur séjour à Toliara n'avait pas duré longtemps (50 ans). D'autres congrégations dont les *Assomptionnistes* et les *Sœurs de Saint Paul de Chartres* ont pris la relève.

L'école destinée aux garçons fut installée à Tsianaloka et porta le nom de *Notre Dame de Fatima*. Au début, les élèves recevaient l'enseignement dans une petite case en *vondro* durant 3 ans, sous la responsabilité d'un enseignant d'origine merina. Puis aussitôt après, une école en planche fut fabriquée pour abriter les élèves en nombre croissant.

En 1955, les *Frères du Sacré-Cœur*, dont la vocation est spécifiquement l'éducation, sont arrivés pour continuer le travail. Ils ont complètement changé le nom de l'école qui était *Notre Dame de Fatima* par celui de *Sacré-Cœur*. C'était vers cette époque que commença la construction du grand bâtiment actuel, du moins la partie centrale mesurant presqu'une centaine de mètres, pour servir de salle de classe et recevoir l'internat, l'aile gauche étant construite bien plus tard. Le premier Directeur était le *Frère du Sacré-Cœur* RABE Stanislas.

## PHOTO 1 : UNE PARTIE DU BATIMENT DU COLLEGE SACRE-CŒUR TSIANALOKA TOLIARA



*Au rez-de-chaussée se trouvent les classes primaires. Au premier étage, fonctionnent les classes secondaires du premier cycle.*

Cet établissement scolaire a fait l'objet de multiples extensions et se voit doté de nombreuses installations annexes et d'infrastructures uniques en son genre dans la ville de Toliara, à savoir un complexe sportif, un dojo, une salle pour l'informatique, un cabinet dentaire, une grande salle de spectacle. Actuellement, les élèves le fréquentent sur trois niveaux : le primaire, le secondaire 1er cycle puis le secondaire Second cycle. Il porte le nom de *Collège du Sacré-Cœur*.

Une deuxième école destinée aux garçons appartenant toujours au diocèse de Toliara est construite dans le quartier de Mahavatse II en 1954. C'est *L'Ecole Sacré-Cœur de Mahavatse*. En ces débuts, elle était confiée sous la responsabilité des Frères du Sacré-Cœur comme celle de Tsianaloka. Elle est devenue mixte par la suite et comprend trois niveaux, à savoir le préscolaire, le primaire et le secondaire premier cycle. Les Frères du Sacré-Cœur sont partis laissant l'établissement sous la direction d'un laïque.

A Tsianaloka même, à quelques dizaines de mètres seulement de l'école des garçons, *La Maison de Nazareth*, une école pour les filles, fut créée en avril 1912 par les Sœurs Filles de la Charité venant de Fort-Dauphin. En 1915, eut lieu l'ouverture de l'Ecole primaire. L'ouverture avait eu lieu le 10 Février 1913. Mais les Sœurs de Saint Vincent de Paul se sont repliées à Fort-Dauphin et ont offert l'établissement aux Sœurs de Saint Paul de Chartre en 1956.

A partir de cette année, cet établissement scolaire porte dorénavant le nom d'*Ecole Notre Dame de Nazareth*. En 1954, est créée l'école primaire à cycle complet avec jardin d'enfant.

Grâce aux efforts des Sœurs qui en sont responsables, cette école s'agrandit au fil des années pour devenir le *Collège Notre Dame de Nazareth*. Il reçoit des enfants au niveau du préscolaire (mixte), du primaire et du secondaire premier cycle, uniquement pour les filles. Nous trouvons aussi un centre d'apprentissage pour l'enseignement technique ménager avec comme diplôme de fin de cycle le CAP.

Avec l'arrivée d'autres congrégations religieuses féminines et l'extension de la ville, on a vu la construction de nouvelles écoles de confession catholique, à savoir :

- ❖ L'école *Nicolas Barré* par les *Sœurs de la Providence de Rouen* à Sans - fil,
- ❖ L'école *Sainte Thérèse de Betania* par les *Sœurs de Sainte Thérèse d'Avesnes*,
- ❖ L'école *Marie Moreau* par les *Sœurs de la Pommereye*,
- ❖ Le *Foyer Mère Carlin* de Mangabe appartient aux *Sœurs de Sainte Thérèse d'Avesnes*,
- ❖ AMIKA confiée aux *Sœurs de la Providence de Rouen*,
- ❖ L'*Ecole Notre Dame des Flots* à Mahavatse dirigée par les *Sœurs de Saint Paul de Chartre*.

L'envergure et l'influence de ces établissements scolaires catholiques ne sont pas à discuter. Depuis leurs créations jusqu'à maintenant, ils n'ont pas failli à leur ambition et à leur vocation. Il faut reconnaître que l'enseignement qu'ils dispensent n'est pas gratuit étant donné que ce sont des écoles privées qui doivent se subvenir à elles-mêmes pour survivre et pour fonctionner normalement.

#### ***II.3.2.2. Le Collège Luthérien***

Lors de sa création en 1920, cet établissement a été conçu pour accueillir de nouveaux adeptes pour être formés par des missionnaires norvégiens et devenir des pasteurs dans les églises luthériennes.

La date d'ouverture officielle de l'établissement scolaire en tant qu'école luthérienne est le 4 octobre 1934. C'est une école composée d'un seul bâtiment de 3 salles de classe.

La direction de cette école a été confiée à Mademoiselle KVANGURSNES. A partir de 1934 jusqu'en 1939, cette école privée appartenant à l'Eglise luthérienne proposait un enseignement gratuit aux élèves.

En 1939- 1954, l'établissement était en même temps une Ecole régionale qui recevait des élèves d'au-delà du primaire et donnait une formation pédagogique pour des futurs enseignants.

Depuis 1956, il porte le nom de *Collège Martin Luther* avec internat pour les garçons. La création de l'internat pour les filles n'avait eu lieu qu'en 1973.

La dénomination qu'il porte actuellement, celui de *Lycée privé Luthérien*, ne date que du 2 octobre 1987. Il est constitué de trois niveaux dont le primaire, le secondaire premier cycle et le secondaire second cycle, pour filles et garçons, donc de la T1 (C.P.1) jusqu'en Terminale.

#### ***II.3.2.3. L'Ecole Adventiste***

L'Eglise adventiste s'est installée un peu tardivement dans la ville de Toliara par rapport aux autres confessions qui sont là depuis plus de quatre-vingts ans. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas manqué à la tradition de marquer et de confirmer sa présence avec la création d'établissement scolaire. Actuellement, l'effectif de son école primaire est très modeste, voire dérisoire par rapport aux effectifs des autres établissements confessionnels.

La date de l'arrêté de création du niveau primaire est très récente puis qu'elle est du mois d'octobre 2002. Les effectifs du niveau secondaire sont bien plus importants en comparaison de celui du primaire.

#### ***II.3.3. Les Ecoles Privées non Confessionnelles***

La Constitution malgache accorde à l'enseignement une place pour l'existence d'écoles non confessionnelles dites aussi écoles privées. Souvent, elles appartiennent soit à un individu soit à une famille soit à une société.

Elles sont tenues à se conformer aux directives et aux textes qui régissent les établissements scolaires. Leur nombre ne cesse de se multiplier si bien qu'actuellement les établissements privés non confessionnels sont au nombre de 32.

Quelques-uns sont installés depuis de longues années et possèdent déjà les trois niveaux.

#### ***II.3.3.1. Le Collège Privé Sud- Ouest (Col-Sudo)***

Comme son nom l'indique, cet établissement a été au départ un établissement secondaire. Il est créé par une famille d'origine du Sud-Est. Il était pendant des années parmi les premiers collèges privés non confessionnels qui fonctionnaient dans la ville de Toliara.

L'ouverture du primaire se faisait très tardivement et son effectif de 78 élèves est loin de concurrencer celui des établissements scolaires qui ont été fonctionnels pendant la même période.

Nous remarquons l'évolution lente mais progressive dans l'amélioration des salles de classe qui se voient dotées actuellement de bâtiment en étage. La Direction n'a pas changé de main depuis sa création.

#### ***II.3.3.2. Le Collège Fanantenana***

Depuis son ouverture en 1976 jusqu'en 2004, le *Collège Fanantenana* avait uniquement des classes secondaires. C'est une sorte d'entreprise familiale dont la mère est la Directrice depuis sa création jusqu'à ce jour.

Il se voit complété par des classes primaires depuis seulement 2004.

#### ***II.3.3.3. Le Collège Houssen Memorial School***

En 1950, les immigrants Indo –pakistaniens de Toliara ont ouvert un centre qui devrait enseigner la langue d'une région du Pakistan appelée GUJARATI. Mais en 1962, ce centre est transformé en établissement scolaire qui recevait le niveau primaire avec 70 élèves. Le premier Directeur de cette école était RAZALY Charif Barwani.

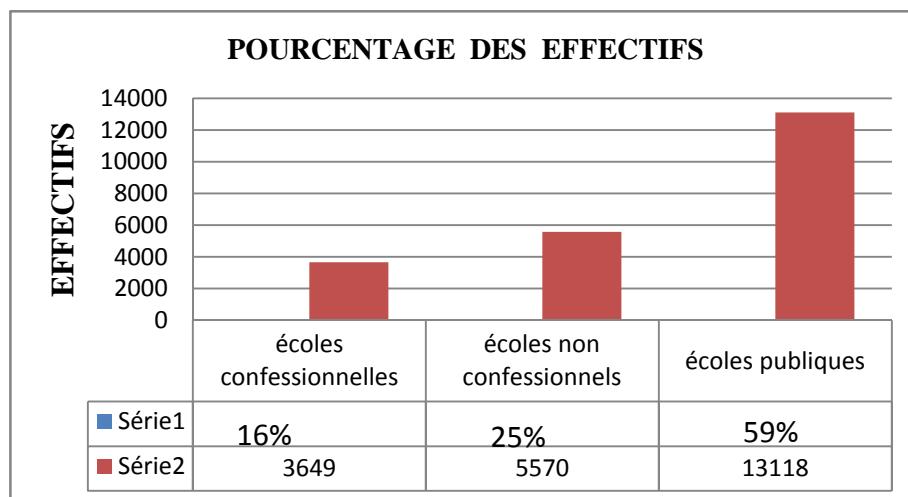
Après les évènements de 1972 et la malgachisation imposée sur tout le territoire malgache à partir de 1975, l'école a adopté l'enseignement des Programmes scolaires français.

En 1979, *Houssen Memorial School* a ouvert le Secondaire premier cycle, notamment la 6<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup>. Monsieur ASKI Houssen Mamadaly, l'actuel Directeur, dirige l'école depuis septembre 1986 ainsi que *Capricorne School*.

En somme, les enfants de la *Commune Urbaine de Toliara* sont servis en établissement primaire. Les parents ont l'embarras du choix. Il y a les Ecoles primaires publiques sous la responsabilité directe de l'Etat. Il y a aussi les écoles privées de toutes tendances : celles qui sont d'expression française, celles de confession religieuse, celles qui sont libres de toute confession.

Presque chaque année, de nouvelles écoles privées sont construites. Elles poussent comme des champignons dans les différents quartiers. Actuellement, les établissements qui possèdent le niveau primaire sont au nombre de 64 dont 20 publics et 44 privés. Malgré cette abondance d'établissements, nous constatons qu'un bon nombre d'enfants scolarisables ne sont inscrits nulle part. Dans la commune urbaine de Toliara, le pourcentage d'enfants non scolarisés est d'environ 41%.

**GRAPHIQUE 1 : STATISTIQUES DES EFFECTIFS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE  
DE LA CISCO TOLIARA I**



**Source :** CISCO Toliara I

En totalité, l'effectif des élèves dans les établissements primaires est au nombre de 22 337.

Les EPP donnent l'enseignement primaire à 13 118 enfants durant l'année scolaire 2007-2008. Les effectifs les plus forts appartiennent aux écoles qui se trouvent dans les quartiers les plus populeux, dont celles de Mahavatse I et Petit

Lycée qui ont des effectifs dépassant les 1000 élèves, puis celles de Betania et d'Andaboly, tandis que l'EPP Sakabera détient l'effectif le plus bas. (Voir annexe Tableau n°1)

L'effectif total correspond à 59% des enfants qui étudient dans l'enseignement primaire.

Les établissements primaires confessionnels absorbent les 16% des effectifs du primaire avec 12 écoles. Ce sont les établissements de confession catholique qui se démarquent avec un total de 3 495 élèves sur les 3 649 qui fréquentent les établissements privés confessionnels. (Voir Tableau 2 en Annexe I)

Les établissements primaires non confessionnels constituent 25% des effectifs avec 32 écoles dans la Cisco I. Ces établissements présentent au total 5 570 élèves. (Voir Tableau 2 en Annexe I)

*DEUXIEME PARTIE*

**CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES**

## CHAPITRE III : LES PROBLEMES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'ouverture d'une école fait l'objet d'une autorisation émanant des autorités compétentes de l'enseignement qui sont : le MEN, la DREN, la CISCO, avec toutes les conditions préalables qu'il faut remplir.

Pour les Ecoles primaires publiques, les services qu'elles proposent sont quasiment gratuits. Les enseignants sont payés par l'Etat. Les infrastructures sont mises en place grâce au fond d'investissement national.

En revanche, les établissements privés sont l'œuvre d'associations ou d'organismes privés. Elles sont autorisées à fonctionner avec un arrêté d'ouverture réglementaire pour offrir un bon enseignement aux enfants. Pourtant, il semble que cette priorité est mise au deuxième rang par rapport au souci du profit. Ce sont plutôt des entreprises qui veulent surtout s'enrichir aux dépends de l'enseignement et d'éducation. Elles ne ménagent aucun effort pour faire des publicités médiatiques pour attirer le plus de clients qui sont les élèves.

Chaque établissement scolaire met tout en action pour résoudre les difficultés parfois inhérentes parfois éventuelles qui se dressent le long de son parcours durant l'année scolaire. Si chaque établissement ne parvient pas à apporter des solutions appropriées à ses problèmes, la bonne marche de toutes ses activités en subit les conséquences. Au sein de ces établissements privés, la concurrence commence à faire rage. En d'autres termes, au cas où ces obstacles ne sont pas levés ils constituent de sérieux handicaps pour les nouvelles inscriptions.

Ces difficultés ne se trouvent pas uniquement au niveau des infrastructures et des immobiliers mais aussi au niveau des compétences et des assiduités du personnel.

### III.1. L'emplacement de l'école

Selon la norme, une école ne doit être construite que dans des endroits favorables aux conditions de travail intellectuel et à la concentration de l'apprenant. Mais cette priorité n'est pas du tout respectée pour une grande majorité des écoles de la ville de Toliara. Au départ, l'école avait été bel et bien construite un peu à l'écart pour éviter les perturbations créées par les activités socio-économiques.

Mais l'extension de la ville, et surtout faute d'urbanisation adéquate pour réglementer les nouvelles constructions, presque toutes les écoles sont enclavées dans un environnement ennuyeux et saturé où la sérénité et la quiétude ont complètement disparu et sont inconnues. Des machines de garage et de menuiserie assourdisantes, des appareils de sonorisation poussés à fond, des moteurs de tout genre aux bruits infernaux, perturbent presque en permanence le calme prescrit et conventionnel de l'école.

### **III.2. L'insalubrité et le manque d'hygiène**

Pendant la saison de pluie, plusieurs écoles sont complètement dans une vase noirâtre, obligeant la population scolaire de l'établissement à patauger dans la boue durant quelques jours. Le terrain de jeux se trouve dans l'eau parfois pendant certaines semaines. Les plus touchées sont l'Ecole Sacré-Cœur Mahavatse, les EPP Mahavatse I et II. Les mauvaises odeurs empestent les salles de classe. Cette situation oblige certaines écoles à vaquer pendant une semaine jusqu'à ce que la boue soit asséchée et que la route qui mène vers l'établissement inondée redevienne praticable. A titre d'exemple, il y a l'EPP de Marie Moreau, l'EPP MAHAVATSE I et l'EPP ANKETA.

**PHOTO 2 : TERRAIN DE SPORTS DE L'ECOLE SACRE-CŒUR MAHAVATSE  
EN TEMPS DE PLUIE**



*Cette eau ne disparaît que plusieurs jours après la pluie créant une odeur puante pour les alentours. Le terrain est impraticable pendant cette période.*

Les sanitaires de la plupart des écoles primaires de la ville de Toliara sont lamentables. Elles possèdent toutes des WC et des latrines mais dans un état désastreux. Les utilisateurs en reconnaissent la nécessité mais ne se sentent pas concernés pour les maintenir propres et accueillants.

**PHOTO 3 : UN WC DANS L'ENCEINTE DE L'EPP TOLIARA CENTRE I & II**



*Un WC mal entretenu dans l'enceinte de l'école de Toliara Centre I et II. Les utilisateurs se soulagent partout comme bon leur semble. Le tas de saleté a englouti le siège.*

L'ONG *Aide et Action* avait beaucoup fait pour doter toutes les EPP de la ville de sanitaires convenables, mais l'inconscience et l'irresponsabilité des utilisateurs et des éducateurs les ont transformés en vulgaires chiottes inutilisables.

Pour les points d'eau à mettre à la disposition des élèves, combien d'écoles primaires en possèdent réellement ?

Ce n'est pas rare de trouver des WC où des particuliers qui habitent derrière le bâtiment scolaire ou les passants pressés font leurs besoins. Evidemment, ce ne sont pas ces individus qui vont se préoccuper de la propreté, d'autant plus que la population scolaire à qui ces WC sont destinés ne se soucie pas du tout de les rendre les plus sanitaires possibles. Ils sont devenus de véritables poisons qui infectent fatallement l'environnement de l'école. Nous pouvons prendre l'exemple de l'EPP Betania-Centre et de l'EPP de Tsenegea.

### **III.3. L'infrastructure inadaptée aux conditions climatiques et aux effectifs**

Pour Toliara ville, la chaleur est une réalité permanente. Un vent dominant souffle sur la ville (Tsiokantimo), apportant un nuage de poussière très incommodant. Les matériaux et les modes de construction des bâtiments scolaires devaient être respectés. En principe, tous les établissements scolaires publics sont construits en dur et sont conçus pour satisfaire ces normes et pour recevoir des effectifs bien déterminés d'élèves.

Par contre, pour les écoles privées, avec l'augmentation des demandes d'inscription et devant les insistances toujours pressantes des parents, il arrive que certains responsables se permettent d'accueillir plus que leur capacité d'accueil - appât du gain oblige. Aussi, des salles prévues pour une capacité d'accueil de trente élèves doivent-elles contenir 56 élèves et même plus.

**PHOTO 4 : UNE SALLE DE CLASSE DE L'ECOLE LA PEPINIERE**



*C'est une chambre à coucher transformée en salle de classe. Elle est trop exiguë pour un effectif de plus de 25 élèves. Les enfants sont comme des sardines en boîte.*

Les salles sont surchargées. Les enfants sont entassés comme des sardines en boîte. Parfois, des constructions sont fonctionnelles pour résoudre le problème d'effectif. Mais elles sont loin d'offrir le minimum de confort nécessaire aux petits élèves.

Il est vrai que certaines EPP sont dotées de mobiliers à partir de crédits publics, et surtout grâce aux dons offerts par des ONG. Mais nous constatons des délabrements pitoyables où les effets irréversibles de la vétusté détruisent inexorablement les infrastructures :

- les portes et les fenêtres dont les serrures ont disparu n'ont plus de cadres parce qu'elles sont complètement rongées par des termites ;
- les étagères et les bibliothèques souvent fabriquées en sapin sont devenues le festin de ces mêmes insectes ;
- les murs sont lézardés et s'effritent sous l'effet de l'humidité ;
- les tôles sont rouillées par l'environnement salin

#### PHOTO 5 et 6 : SALLE DE CLASSE DE L'EPP MAHAVATSE I



Vue intérieur

*Ce sont les photos d'une même salle de classe prises trois jours après la pluie. Le plancher est encore inondé d'eau étant donné la pénétration de l'eau de pluie à travers les tôles rongées par la rouille. Les plafonds sont tout pourris.*

- les tables-bancs fabriquées avec du bois trop tendre sont branlantes ou cassées ;
- les manuels mis à la disposition des élèves pour servir les derniers programmes scolaires sont en lambeau misérablement déchiquetés.
- 

#### III.4. L'incompétence de certains enseignants.

Le recrutement des enseignants dans le secteur public relève de la compétence du Ministère qui en fixe les modalités, à savoir les diplômes et les formations

professionnelles indispensables. Aussi, les enseignants fonctionnaires sont-ils des agents ayant satisfait les conditions requises. Mais parfois, nous nous demandons de quelle manière quelques-uns ont pu passer entre les mailles de la sélection avec des compétences académiques et professionnelles qui laissent à désirer.

Les enseignants les plus pointés du doigt sont ceux et celles qui maîtrisent mal la langue française puisque cette langue non seulement enseignée comme une matière à part entière mais progressivement elle tient lieu de langue d'enseignement. Ce n'est pas très étonnant parce qu'ils appartiennent presque tous à la génération victime de la malgachisation à outrance.

Les enseignants ont suivi des formations initiales dans les Ecoles Normales. Après deux ou trois années de formation, ils devraient nécessairement posséder des bagages suffisants dans le domaine de la didactique. Mais ceux qui n'ont pas passé ce cursus et qui se voient confiées les mêmes responsabilités professionnelles, en l'occurrence les suppléants, la formation dite permanente ferait-elle d'eux des enseignants chevronnés.

En ce qui concerne les enseignants des écoles privées, leur recrutement relève du bon vouloir des responsables des établissements intéressés. Quelques-uns ont pu avoir des formations pédagogiques réglementaires dans des centres prévus à cet effet, comme celles qui sont dispensées par le CFP Tsianaloka destiné aux personnels des établissements catholiques.

Mais il semble que des enseignants ne sont souvent recrutés en vertu d'aucun critère bien déterminé. Sans doute, le niveau d'expression en français en est un, surtout pour les établissements qui se disent d'« EXPRESSION FRANCAISE ». C'est la raison pour laquelle de nombreux étudiants comoriens exercent dans des écoles non confessionnelles ainsi qualifiées comme *Capricorne School, Colsudo, Gabriela*.

### **III.5. Le manque de motivation et d'intérêt des enseignants**

Nous rapportons aussi le fait que pour arrondir le mois, avec le coût de la vie qui ne cesse de poser de graves difficultés financières, les enseignants sont contraints, eux aussi, à exercer d'autres activités parallèles dont la pratique est indirectement encouragée par l'Etat. Or, la ponctualité et la présence effective en

classe sont des obligations que les enseignants doivent respecter. Ils ne peuvent s'y soustraire sous peine de sanction.

A la longue, ces activités parallèles, lorsqu'elles sont lucrativement efficaces, finissent par les accaparer totalement au détriment des obligations professionnelles d'enseignant dont l'intérêt peut retomber au plus bas. Il y a ceux qui se décident même d'abandonner l'école, n'ayant plus ni le cœur ni, l'âme en classe. La plupart d'entre eux continuent tant bien que mal d'exercer la profession enseignante comme une corvée, juste pour continuer de jouir pleinement du droit au salaire mensuel (bon de caisse) et aussi à la pension de retraite.

### **III.6. L'insuffisance de crédit de fonctionnement pour les EPP**

Toutes les EPP reçoivent de l'autorité compétente une somme modique équivalant à 2 000 AR par enfant et par année. Tous les responsables des EPP sont unanimes en déclarant que ce financement ne couvre même pas les 10% des besoins d'une école. Les parents d'élèves versent une participation annuelle dont le FRAM<sup>17</sup> (Association des parents d'élèves) en fixe les taux. Or une grande majorité des parents est pratiquement défaillante dans le paiement.

---

<sup>17</sup> Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra ( Association des parents d'élèves)

## CHAPITRE VI : PROBLEMES DES PARENTS ET DES ENFANTS

Une scolarité gratuite est l'idéal. Mais le fonctionnement des établissements scolaires ne permet en aucune façon une gratuité totale. Un enfant qui va à l'école est une charge supplémentaire pour les parents, créant des obligations et des difficultés parfois insurmontables. Par conséquent, les incapacités de certains parents à assumer pleinement ces obligations écartent les enfants d'une scolarité normale. La plupart d'entre eux poursuivent normalement leur scolarité, quelques-uns ne connaîtront jamais l'école et d'autres parviennent tant bien que mal à la fréquenter pendant un an ou deux mais finissent par abandonner.

### IV.1. Le coût de scolarisation trop élevé

Scolariser un enfant, même dans une EPP, demande toujours la contribution des parents. Pour envoyer un enfant à l'école, cela exige des obligations financières supplémentaires qui sont : achats de fourniture scolaire, habillement, nourritures, déplacement vers les écoles tout au long de l'année scolaire et des obligations morales incontournables, respect de la ponctualité et fréquentation régulière, respect des engagements vis-à-vis de l'école en tant que parents d'élève...

Les écoles privées bénéficient aussi des allégements qui sont versés directement dans la caisse gérée par un comité de parents d'élèves et le directeur d'établissement. Le fond viré par l'Etat est entièrement mis à la disposition du FRAM qui, avec le secrétaire trésorier et le directeur, l'utilise suivant un plan d'activité proposé au Chef CISCO. Un dossier administratif important est à constituer pour jouir de ce droit.

Mais les parents qui inscrivent leurs enfants dans les établissements privés dépensent des sommes très importantes pour avoir une meilleure qualité d'enseignement et d'éducation. Ils pensent que le succès et l'avenir de leurs enfants y sont plus assurés par rapport à ce que proposent les écoles publiques. Les parents sont prêts à payer au prix fort cette qualité d'enseignement. Le tableau ci-après montre combien les parents doivent dépenser pour financer les études de leurs enfants dans la ville de Toliara.

**TABLEAU 5: FOURNITURES ET DEPENSES SCOLAIRES POUR UNE ANNEE (en ARIARY)**

ARTICLES	T1		T3		T5	
	EPP	Ecole Privée	EPP	Ecole Privée	EPP	Ecole Privée
CAHIERS	1 000	2 000	2 000	3 000	3 000	5 000
STYLO	1 000	2 000	1 500	2 000	2 500	3 000
PROTEGES CAHIERS	2 000	2 000	2 500	2 500	3 000	3 000
ARDOISE	250	500	250	0	0	0
CRAIES	250	2 000	500	0	0	0
CRAYONS	500	2 000	1 000	2 000	2 000	3 000
CARTABLE		5 000	5 000	6000	5 000	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 Ar</b>	<b>10 500 Ar</b>	<b>8 250 Ar</b>	<b>9 500 Ar</b>	<b>10 500 Ar</b>	<b>14 000 Ar</b>

Source : Enquêtes personnelles

Ce tableau ne présente que l'achat de quelques fournitures scolaires. Or, les frais de scolarité comprennent aussi les frais généraux divers et les écolages pour les écoles privées qui varient selon les établissements.

**TABLEAU 6: FACTURE A PAYER A LA RENTREE SCOLAIRE**

RUBRIQUES	ETABLISSEMENTS			
	FANANTENANA	SACRE-CŒUR	E.P.P	LES MOINEAUX
Inscription/an	20 000	15 000		20 000
Ecolage/ mois	8 000	9 000		16 000
Frais généraux/ an	35 000	45 000		30 000
Cotisation FRAM	3 000	4 000	3 000	4 000
Bibliothèques/an		1 000		
<b>TOTAL</b>	<b>66 000 Ar</b>	<b>74 000 Ar</b>	<b>3 000Ar</b>	<b>70 000 Ar</b>

Source : Enquêtes personnelles

Chaque établissement fixe individuellement ses frais. Mais nous remarquons que chaque année, cette somme est en perpétuelle augmentation. Cette hausse très marquée dans les établissements privés est devenue un sérieux obstacle pour certains parents qui finissent par retirer leurs enfants.

Au fur et à mesure que l'enfant monte de classe, les frais scolaires augmentent, surtout dans les écoles privées. Le revenu annuel moyen d'une famille

lui permet à peine de survivre. Les besoins en alimentation constituent la principale préoccupation des foyers. Les 80 % des revenus et même plus, de la plupart de la population de la *Commune Urbaine de Toliara* coulent dans l'achat de nourriture. Plusieurs familles n'arrivent pas à combler leurs besoins alimentaires.

**TABLEAU 7: DEPENSES FAMILIALES**

Rubriques	Famille de 6 personnes ayant un revenu mensuel de Moins de 100 000 Ar	Famille de 6 personnes ayant un revenu mensuel de 300 000 Ar et plus
Scolarisation	4 000	17 000
Alimentation	74 000	204 000
JIRAMA	10 000	40 000
Médicaments et soins	3 000	10 000
Transport	3 000	8 000
Habillement	2 000	8 000
Autres/ Divers	4 000	12 000

Sources : Enquêtes personnelles

Les tableaux ci-dessus montrent que beaucoup de familles ne sont pas en mesure de supporter régulièrement la scolarisation de leurs enfants. Pour sortir de l'impasse, certains foyers, malgré eux, sont contraints d'envoyer leurs enfants dans les établissements publics.

#### **IV.2. Les enfants dans les tâches quotidiennes de la famille**

De nombreux foyers ne possèdent pas l'eau de la JIRAMA. Ils doivent en puiser aux bornes fontaines publiques. Cette corvée est généralement confiée à une personne qui la fait comme une sorte d'activité professionnelle sous forme d'abonnement mensuel. Mais à défaut, pour éviter des dépenses supplémentaires, ce sont les membres de la famille eux-mêmes qui s'en occupent. Les parents envoient naturellement leurs enfants accomplir cette tâche. Or là, ils perdent beaucoup de temps parce qu'il faut faire la queue au lieu d'aller à l'école.

Il y a ceux qui doivent piler le maïs soit pour la consommation familiale soit pour le vendre au marché.

Dans certains quartiers, nous voyons encore des enfants qui conduisent des bestiaux au pâturage au lieu d'aller à l'école.

Les activités informelles couvrent un taux de 66,8% dans la ville de Toliara. Les ventes à la sauvette sont souvent pratiquées par des enfants. Ces ventes peuvent être ambulantes comme elles peuvent se faire sur la place du marché ou dans des endroits très animés. Ils portent sur un plateau et proposent aux acheteurs :

- soit de petites boulettes sucrées (bokoboko),
- soit des morceaux de patates douces, ou de manioc,
- soit des bonbons coco ou diverses friandises.

Il est difficile de déterminer exactement le nombre de ces enfants et le temps qu'ils doivent consacrer à faire ces corvées, mais les problèmes financiers de la famille les y obligent.

### **IV.3. Les enfants dans les activités traditionnelles**

Les enfants des villages des pêcheurs du littoral trouvent beaucoup de plaisir à suivre leur père en mer, tandis que les filles gardent leurs petits cadets à la maison pendant que la maman s'occupe de la vente des produits de mer. Les familles de pêcheurs sont réfractaires à la scolarisation parce qu'ils ont la mer pour les nourrir. Nous remarquons que la plus forte densité d'enfants non scolarisés se trouve dans les quartiers des pêcheurs : Mahavatse 1, Ankiembe....

Dans les ateliers de réparation, les garçons s'initient à la réparation des vélos avec leurs aînés ou leur oncle. Nous pouvons les voir dans des garages en train d'aider un membre de la famille ou apprendre à réparer une voiture.

De nombreuses sensibilisations sont menées pour éradiquer cette pratique dommageable.

La disposition nationale à l'encontre du travail des enfants, suivant le décret n° 2007 / 563 relatif au travail des enfants en date du 03 juillet 2007 en application de la loi 2003-044 du 28 juillet 2004 portant code du travail ainsi que la disposition relative à cette pratique est de rigueur sur tout le territoire de Madagascar. Les sanctions pour ceux qui ne s'y conforment pas sont très sévères. Voilà pourquoi le nombre d'enfants au travail a connu une nette diminution ces derniers temps.

#### **IV.4. L'incompatibilité profession et suivi des enfants**

Nous pensons souvent que lorsque les parents ont inscrit leurs enfants dans une école, ils sont entièrement déchargés de tous les tracas se rapportant à leurs études et accessoires d'apprentissage. Tout ce qui est scolaire est attribué à la seule responsabilité de l'enseignant et de l'école. Leurs uniques préoccupations, pensent-ils, c'est tout simplement d'être informés des charges financières à payer, des fournitures à acheter, des bulletins à signer, de temps en temps une réunion de parents d'élèves à laquelle il faut assister. Quant au suivi de près des études des enfants, les parents avancent mille et une excuses pour ne pas le faire. D'ailleurs, les obligations professionnelles les appellent ailleurs dans des déplacements permanents. Ils ne disposent pas de moment pendant la journée.

#### **IV.5. Le niveau d'instruction trop bas de certains parents.**

La population de la *Commune Urbaine de Toliara* est cosmopolite. Mais une bonne majorité est issue des campagnes, des villages côtiers et des brousses voisines. Il y a ceux qui viennent des régions plus lointaines, en particulier des régions arides de l'Androy. Leurs caractères communs sont ceux appartenant à la catégorie de population dont le niveau d'instruction est très moyen, voire très bas. Autrement dit, la population de la *Commune urbaine de Toliara* est majoritairement d'origine rurale. Ce sont des villageois fraîchement installés. Leur conception de l'école est celle des gens de campagnes. L'école en tant qu'éducation formelle n'apparaît pas encore comme une priorité dans le développement de l'enfant. Elle n'est que pour très peu de villageois un passage nécessaire à l'enfant dans sa vie future.

Ces gens de campagne respectent naturellement l'éducation traditionnelle. Pour eux, éduquer un enfant, c'est avant tout lui permettre d'acquérir le savoir-faire et de devenir un homme indispensable au sein de la société plus tard. Pour le garçon, et principalement l'aîné, cela signifie savoir s'occuper du cheptel et manier l'*angady* afin de procurer les moyens de subsistance nécessaire à son propre foyer, subvenir aux besoins matériels des parents lorsque ceux-ci seront vieux et leur permettre d'acquérir dignement le statut d'ancêtre par des funérailles de type

ostentatoires. Pour la fille, il s'agit de savoir s'occuper des enfants, de la maison, être une bonne épouse et s'occuper physiquement de ses parents âgés ou décédés.

La plupart du temps, s'ils ont élu domicile à Toliara ville, c'est dans l'espoir d'une vie meilleure et miroitante pour pouvoir bénéficier aussi du luxe de cette vie de consommation, loin des marasmes de la vie de campagne. C'est ce qui explique d'ailleurs l'importance de l'exode rural. Il en résulte que le taux d'alphabètes est dans l'ensemble faible.

*« Un taux de 27% seulement d'alphabètes pour toute la province de Toliara dont les villes. »<sup>18</sup>*

Ce niveau d'instruction très bas a des répercussions négatives sur la situation des enfants. Les parents inscrivent bien leurs enfants à l'école, mais à la moindre difficulté, les fréquentations scolaires sont perturbées.

#### **IV.6. L'avenir incertain des enfants scolarisés et l'inadéquation diplôme et emploi**

L'amélioration du standing de vie, la capacité d'adaptation aux changements et au progrès, la possibilité d'exercer des activités plus rentables, éventualité en ligne de mire d'un travail salarié, voire d'un statut de fonctionnaire avec pension de retraite, telles sont les perspectives que les parents envisagent quand ils scolarisent leurs enfants.

Inscrire un enfant à l'école est un investissement à long terme mais combien très coûteux et très lourd. La plupart des parents ne reculent pas devant les dépenses à engager ni devant les sacrifices à faire pour permettre à leurs enfants de poursuivre une scolarité réussie suivie d'un parcours universitaire couronné de succès.

Autrement dit : si les parents scolarisent leurs enfants aujourd'hui, sachant que cela leur coûte très cher, ils espèrent en tirer profit plus tard. Ils calculent déjà les bénéfices qu'ils auront des sacrifices et des engagements contractés ainsi que de tous les investissements entrepris.

---

<sup>18</sup>JEANNE Dina et Yvette Ranjaiomenjanahary, (2008), *Talily* n° 13-14-15 p 70

Or, le nombre de chômeurs diplômés qui, selon l'INSTAT en 2 000, est de 11,7%, ne cesse d'augmenter à Toliara. Ce sont des jeunes instruits qui pour des raisons les plus diverses sont contraints d'abandonner leurs études. Ils ne sont ni des incapables ni des cancrels mais par la force des circonstances, sont obligés de vivre par-ci par-là avec des salaires de misère.

*« Des vagabonds et des indisciplinés. Ceux qui ne réussissent pas refusent de travailler dans le village. Ils ne respectent plus personne, ni la tradition. Ils se font une autre vision du monde, alors que ce n'est pas ce qui leur a été enseigné à l'école. Ils fument de la cigarette, ils jouent aux jeux de hasard. C'est l'une des raisons qui découragent les parents à inscrire leurs enfants à l'école. »<sup>19</sup>*

Ils donnent de très mauvaises impressions aux parents qui hésitent à se lancer dans les mêmes aventures. La vue de toutes ces victimes de l'échec scolaire n'encourage nullement certains parents à investir dans la scolarisation, d'autant plus que les moyens pour s'y lancer sont très maigres. Un enfant qui rate sa scolarisation est un enfant qui n'est ni un bon employé, ni un bon agriculteur, ni un bon éleveur, ni un bon pêcheur. Comme tous ceux qui n'ont jamais été à l'école, ces ratés doivent se débrouiller avec des salaires de misère pour survivre.

Un enfant ayant fréquenté l'école risque de quitter le giron familial, de prendre un époux ou une épouse, de contracter un emploi qui l'éloigne de ses parents, de ne plus aider sa famille. Or, un enfant, dans la conception traditionnelle malgache, est une possession exclusive sur laquelle les adultes ont un droit inaliénable. Les parents priorisent leurs propres intérêts plutôt que ceux de leurs enfants.

Par conséquent la scolarisation est devenue aléatoire pour certains parents.

## **IV.7. Les habitudes de vie et les coutumes non favorables à la scolarisation**

A proprement parler, rien des us et coutumes en honneur dans la commune urbaine de Toliara n'interdit la scolarisation. Envoyer les tous jeunes enfants à l'école primaire n'a rien de tabou. Pourtant, dans les quartiers des pêcheurs vezo, notamment Amboroneoke, Ankalika, Ankiembe, le pourcentage d'enfants non

---

<sup>19</sup> Aide et Action, (2001), écoliers du monde deuxième trimestre, p 29

scolarisés est très élevé. Les parents préfèrent initier leurs enfants très tôt au métier de la pêche.

« Les pêcheurs vezos, selon la déclaration de Mr ZOMBELO habitant à KIEMBE, sont entièrement convaincus que la mer est suffisamment immense et nourricière, et cela depuis toujours, du temps de leurs ancêtres. A quoi bon perdre son temps entre les quatre murs d'une classe le ventre affamé le fond des culottes déchirées sur les bancs des écoles tandis que la mer est là tout près avec ses fruits et ses trésors inépuisables de poissons ? »

Les petits Antandroy dont les parents ont nouvellement émigré à Toliara pour se spécialiser dans la profession de tireur de pousse-pousse et de gardiennage sont pour la plupart victimes de l'analphabétisme. Ces parents sont d'ailleurs presque tous illétrés car la scolarisation est loin d'être une priorité pour eux. La communauté originaire de l'Androy, si elle est à Toliara, c'est pour faire de l'économie dont l'utilisation est dictée par les nécessités et les besoins de sa contrée et de la famille d'origine : achat de bétail, construction de tombeau, fêtes rituelles, organisations funéraires...

#### **IV.8. Les enfants errants et abandonnés**

Le nombre d'enfants laissés à l'abandon augmente d'une manière inquiétante. Dix ans à peine, la *Commune Urbaine de Toliara* n'a pas connu ou presque des enfants aussi importants qui mendient dans les rues. Actuellement, ils ne se contentent pas de mendier, ils fouinent dans les poubelles et les décharges publiques. Evidemment, ils ne connaissent pas l'école et n'auront probablement aucune chance de goûter la vie scolaire comme d'autres enfants de leur âge.

Il existe des ONG qui veulent apporter leur contribution à améliorer la situation de ces enfants, mais elles sont trop ésotériques pour que nous puissions en avoir des informations satisfaisantes.

Dans les fichiers de la CISCO, rien ne signale leur véritable identité parce que leurs œuvres ne sont pas uniquement du domaine de la scolarisation.

D'où viennent-ils, ces enfants ? Pourquoi en sont-ils arrivés là ?

Ce sont :

Des enfants issus des foyers désunis, des parents en désaccord,

Des enfants dont les parents fuient toutes responsabilités envers eux,

Des orphelins sans assistance, ni soutien, ni tutelle,  
Des enfants issus des familles misérables qui n'ont pratiquement plus rien à manger,  
Des enfants que les parents eux- mêmes envoient mendier.

Tels sont les cas qui pourraient être les origines de l'errance de ces enfants. Malgré toutes nos investigations, aucun chiffre précis ne nous est proposé pour déterminer leur nombre exact.

#### **IV.9. Le goût précoce pour les activités lucratives**

Pendant les moments libres, surtout durant les congés et les vacances, les enfants sont initiés très tôt aux activités professionnelles des parents ou aux activités lucratives ponctuelles. Cela n'est pas nécessairement le fait des familles pauvres.

Il s'agit d'offrir aux enfants des occasions afin qu'ils puissent se familiariser aux activités rémunératrices. Il arrive même que pour les motiver davantage les parents n'hésitent pas à leur offrir le bénéfice de leur initiation. Pour les foyers moins aisés, c'est une manière de se subvenir avec ce que les enfants gagnent à partir des services accomplis. Ces apports financiers, quoiqu'ils soient dérisoires, sont devenus presque indispensables à la subsistance de certaines familles. Les habitudes du petit métier sont acquises. Reprendre le chemin de l'école est moins enthousiasmant pour l'enfant qui a trouvé beaucoup de plaisir à gagner un peu d'argent dans ces petites activités.

#### **V.10. Le laxisme et les indisciplines**

Tout naturellement, un enfant ne cherche qu'à se libérer des carcans des disciplines et des règlements scolaires. Il préfère le grand air plutôt que les quatre murs d'une classe. C'est bien plus confortable de vivre dans la nature au lieu d'user le fond de sa culotte sur les bancs de l'école. Or, certains parents ne sont pas assez énergiques ni prévoyants face à une telle situation. Ils usent trop de laxisme devant la paresse intellectuelle de l'enfant si bien que les conséquences peuvent être catastrophiques. L'enfant sèche les cours. Il collectionne les mauvaises notes en classe et finit par se décourager et se désintéresser totalement de tout ce qui est scolaire. Finalement, il est contraint de redoubler sa classe.

Or, les redoublements fréquents démotivent l'élève. Son âge avance. Sa taille physique se démarque de ses condisciples plus jeunes. Pourtant, ses niveaux de connaissances à travers le classement périodique et la moyenne des notes en classe ne sont pas très brillants par rapport aux camarades passants. A chaque distribution de bulletin, il ne récolte que risée et brimade de la part de tout le monde.

#### **IV.11. La prostitution juvénile**

Le phénomène est particulièrement inquiétant dans la mesure où le tourisme obtient de l'ampleur. Cette branche d'activité connaît un essor remarquable à Toliara. Les étrangers qui visitent la ville et les sites balnéaires environnants sont souvent considérés par l'opinion publique comme des hommes fortunés. Ils sont nombreux à vivre en concubinage avec de très jeunes filles malgaches jusqu'à les demander en mariage. C'est une aubaine pour les pauvres petites filles qui, en plein âge de puberté, se voient transformées en princesses très enviées. Du jour au lendemain, elles changent de statut de pauvres gueuses à celui de maîtresses de maison respectées.

De telles métamorphoses sont si courantes qu'elles sont devenues des exemples concrets et suffisants pour dissuader les parents qui veulent encore empêcher leurs fillettes de s'engager dans cette aventure. C'est une solution aléatoire peut-être, voire très hasardeuse, mais elle parvient à résoudre efficacement la situation misérable et minable de nombreuses familles.

Certaines mamans encouragent leurs fillettes à cette prostitution juvénile justement pour qu'elles puissent tenter leur chance auprès des touristes *vazaha*.

*« La prostitution s'est beaucoup développée dans la région et la société la tolère ; Ce sont souvent les mères qui encouragent leurs filles à avoir un amant pour avoir de l'argent qui les fera vivre. Le parent a néanmoins honte de cet état de fait car si ses filles agissent ainsi c'est parce qu'il est incapable de subvenir aux besoins de sa famille. »<sup>20</sup>*

Il faut reconnaître que pour ces fillettes aussi, il s'agit là d'une échappatoire puisqu'elles n'ont pas beaucoup d'espoir dans l'avenir de la scolarisation.

---

<sup>20</sup> GURO Veun, (2001) , *Talily* n° 13-14-15, p 112

***TROISIEME PARTIE***

**RESULTATS ET PROPOSITIONS D'AMELIORATION  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

## CHAPITRE V : LA DEPERDITION SCOLAIRE

Pour la *Commune Urbaine de Toliara*, une bonne partie des enfants parviennent à accéder aux classes secondaires et n'ont pas besoin de changer de localité pour la poursuite de leurs études. Par contre, une grande quantité d'enfants abandonnent l'école avant d'avoir terminé les 5 années. Tous les enfants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de l'école primaire n'arrivent pas à décrocher le diplôme du CEPE.

Des parents refusent totalement d'inscrire leurs enfants dans aucun établissement scolaire pour des raisons les plus diverses dont le manque de moyens financiers mais encore et surtout le manque d'intérêt pour ce qui est instruction scolaire.

Voici une anecdote vécue très souvent par des familles malgaches.

Un homme de 46 ans, 6 enfants. Après avoir gardé son premier fils comme bouvier, il a scolarisé un fils et une fille jusqu'en fin de primaire (le garçon jusqu'en T5, et la fille jusqu'en T4) dans les années 1986-1987. Les trois suivants, une fille et deux garçons, n'ont pas été envoyés à l'école. Il lui a été demandé de s'expliquer la raison pour laquelle il n'a plus envoyé ses enfants à l'école.

Il a déclaré :

« *J'ai été découragé. J'ai été déçu par mes dépenses avec mes deux enfants que j'ai envoyés à l'école... Imaginez et évaluez un peu ! Les prix des stylos, des cahiers, T1, T2... ; on a acheté des cahiers pour la T3, T4, T5. Tout ça, c'étaient mes dépenses. Après ils ne voulaient plus aller à l'école sans avoir atteint les buts que j'avais prévus et cela ne me convenait pas. Or j'espérais pour eux les envoyer à Antananarivo, même en pays étranger. J'ai eu de la perte. Ce n'est pas parce que je n'avais pas de fortune qu'ils n'ont pas pu parvenir à continuer leur scolarité parce qu'ils n'aimaient pas l'école. Je ne suis pas la seule victime. Tout le monde connaît cet échec.* »<sup>21</sup>

### V.1. Les enfants non-scolarisés dans la CISCO de Toliara I

Officiellement, les enfants qui sont autorisés à s'inscrire dans les écoles primaires sont ceux qui ont 6 ans. Mais la précocité de quelques-uns, et surtout avec le fait qu'il y en a qui ont fréquenté très tôt le préscolaire, les enfants parviennent à suivre sans trop de mal les programmes du primaire.

Nous tenons à fixer l'âge minimum des enfants scolarisables à 5 ans. En observant les tableaux n° 4 et n°5 en Annexe II, le nombre d'enfants qui ont 5

---

<sup>21</sup> MARIE Christine Deligne et Florence MIAUTON. (2001), p 14

ans est de (66 et 65 pour les EPP et 190 et 194 pour les écoles privées). La durée de la scolarité du primaire est de 5 ans (CPI, CPII, CE, CMI, CMII). Si l'élève n'essuie aucun redoublement ni aucun échec, il en sort à 10 ou 11 ans. Mais considération faite des accidents de parcours et des retards d'inscription à l'école, nous fixons l'âge maximum de l'élève du primaire à 16 ans.

**TABLEAU 8 : DES ENFANTS SCOLARISABLES DE 5 A 16 ANS DANS LA VILLE DE TOLIARA**

ANNEE DE NAISSANCE	AGE	TANAMBA I		TANAMBAO II		MAHAVATSE I		MAHAVA II		BETANIA		BESAKOA		TOTAL	
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
2004	5	291	288	357	441	253	278	280	253	207	274	335	289	1723	1823
2003	6	414	368	461	453	309	407	252	257	284	279	444	431	2164	2195
2002	7	385	346	433	427	300	383	228	245	272	255	418	390	2036	2046
2001	8	380	318	417	413	287	374	232	221	266	257	406	371	1988	1954
2000	9	356	307	407	408	267	357	208	214	245	242	383	364	1866	1892
1999	10	341	316	381	388	252	350	211	210	242	226	366	369	1793	1859
1998	11	333	301	376	371	241	338	204	212	226	227	350	349	1730	1798
1997	12	309	291	353	361	247	322	197	208	226	214	342	325	1674	1721
1996	13	294	282	338	346	223	307	177	189	214	213	322	330	1568	1667
1995	14	295	262	344	348	223	294	189	182	206	195	322	317	1579	1598
1994	15	489	471	674	728	1214	1434	587	854	553	515	673	826	4190	4828
1993	16	477	468	651	730	1227	1407	581	801	550	513	666	600	4152	4519
		4364	4018	5192	5414	5043	6251	3346	3846	3491	3410	5027	4961	26463	27900
TOTAL		8382		10606		11294		7192		6901		9988		54363	

Nous remarquons en outre dans ce tableau que le nombre des naissances diminue considérablement d'année en année. Pour illustrer notre propos, le total des naissances en 1993 est de 8 671 tandis que celles de l'année 2004 sont de 3546. Cette baisse de naissances est reconnue dans tous les quartiers de la ville de Toliara. Mais la baisse la plus remarquable est enregistrée dans le quartier de Mahavatse I ( de 2634 à 531) qui est d'ailleurs reconnu pour être le quartier qui grossit rapidement en volume de population d'enfants de 5 à 16 ans avec 11 294 jeunes de 1993 à 2004 dans la ville. Il est aussi un des quartiers les plus peuplés avec 37 305 (selon INSTAT) et dont la population est composée majoritairement de gens appartenant à la classe des plus démunis.

Par ailleurs, la première chute des naissances est constatée en 1995. De 9 018 naissances en 1994, elles sont tombées à 3 177 en 1995. A partir de cette dernière année, on enregistre une augmentation progressive des naissances

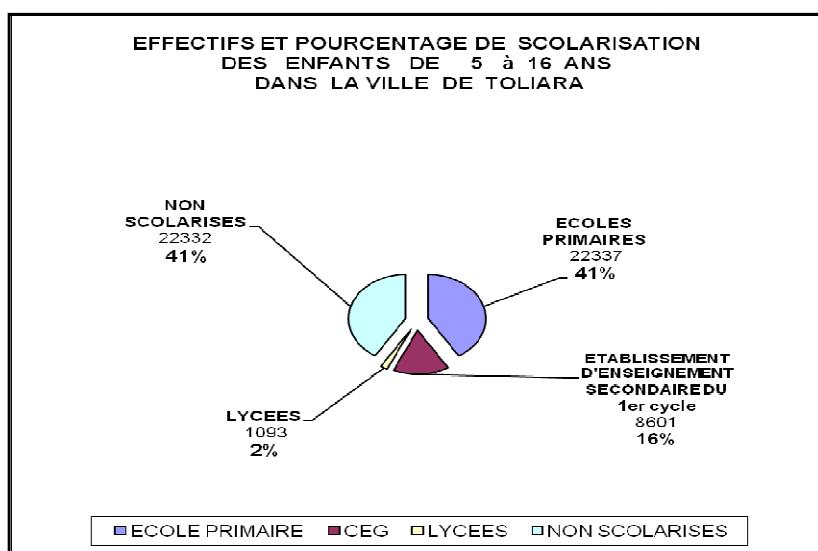
jusqu'en 2003. La raison de la baisse pourrait être attribuée à la sensibilisation apportée dans le cadre du planning familial et à l'utilisation massive des préservatifs.

Le nombre des filles est légèrement plus élevé par rapport à celui des garçons, avec une différence de 1 437. Mais dans les effectifs des établissements scolaires, cette différence n'existe presque pas puisque il y a 1 112 garçons contre 1 235 filles dans tous les établissements scolaires primaires de la ville.

Nous pouvons dire aussi qu'il n'existe aucune discrimination du point de vue du sexe quant à l'éducation formelle des enfants à Toliara. Garçons et filles bénéficient pratiquement des mêmes chances de scolarisation et aussi des mêmes difficultés pour se faire inscrire dans une école et poursuivre les études.

En somme, ce tableau indique clairement que 54 363 enfants de 5 à 16 ans de Toliara doivent aller à l'école soit au niveau du primaire soit dans les établissements secondaires. Il est pourtant prouvé que seuls 32 031 sont sur les bancs des écoles et 22 332 enfants sont non scolarisés. Les taux de scolarisation indiquent que les 41% d'enfants scolarisables vont en classe tandis que les 41% s'éparpillent dans la nature.

## GAPHIQUE N°2



Au niveau national, la situation n'est pas aussi catastrophique parce qu'on avance un taux beaucoup plus faible.

« Plus de 35% des enfants ne sont pas scolarisés à Madagascar. »<sup>22</sup>

<sup>22</sup> LES NOUVELLES, quotidien national d'information et d'analyse n° 1619 du lundi 6 juillet 2009 page 5

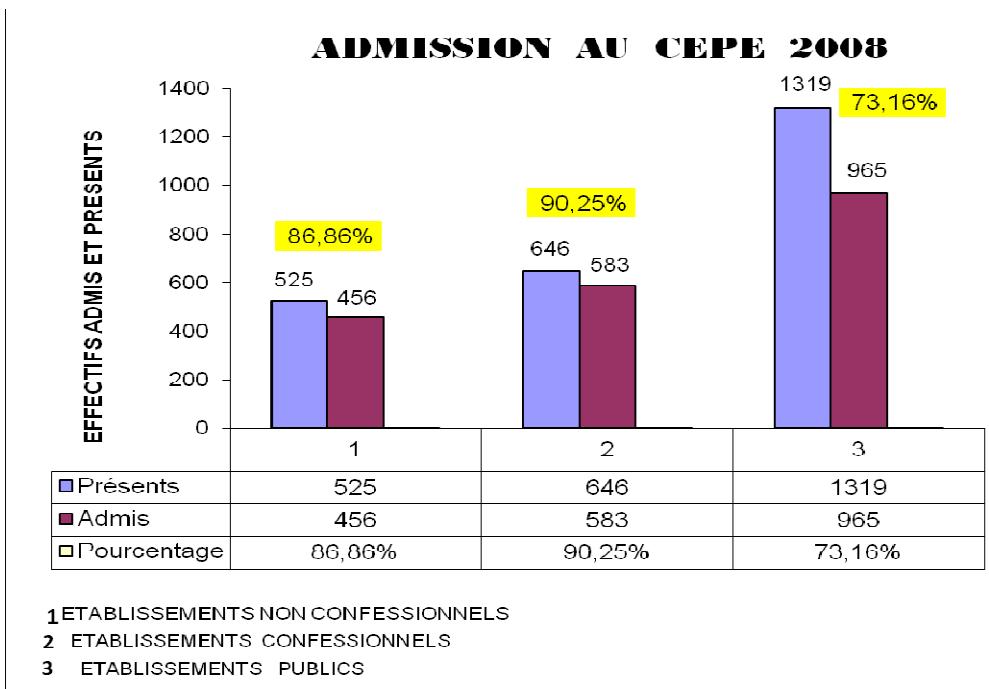
Quoi qu'il en soit, le refus ou la négligence des fréquentations scolaires ne peut laisser aucun responsable de l'éducation de se tenir en simple spectateur. Chaque année, le nombre d'analphabètes grossit d'une manière inquiétante avec ces enfants que les parents n'ont jamais inscrits à l'école ou qui sont rejetés par les établissements scolaires à cause de leur pauvreté et de leur santé fragile ou d'autres motifs d'échec ou de fuite.

## V.2. L'examen et concours

L'examen du C.E.P.E. est déterminant pour les élèves des écoles primaires. C'est un passage obligé qui sanctionne tous les acquis de l'enseignement primaire.

A la fin de l'année scolaire 2007-2008, la CISCO de Toliara I a présenté 2 545 candidats dont 2 490 y ont répondu présents. Ceux qui ont la chance de décrocher leur diplôme sont au nombre de 2 004 enfants, correspondant à 80,48%.

**GRAPHIQUE N° 3**



En comparant les résultats obtenus par les écoles publiques et privées, il en ressort que les réussites dans les établissements confessionnels sont de l'ordre de

90,25% et 86,86 dans les établissements non confessionnels, dont les taux moyens sont de 88,72%, tandis que dans les EPP, il est de 73,16 %.

Pourrions- nous justifier à partir des résultats ainsi obtenus que les écoles privées soient performantes par rapport aux EPP ?

Les taux de réussite au CEPE dans toute la ville de Toliara ne sont pas à plaindre avec les 80,48%. Les 19,52% qui ont raté leur examen devront-ils redoubler ou abandonner définitivement les écoles ?

Il reste à savoir ce que représentent les 80,48% d'enfants admis par rapport à la cohorte d'enfants. En d'autres termes, les 2004 élèves diplômés du CEPE en 2008 sont ceux qui ont résisté et ayant réussi à faire le parcours régulier pendant les 5 années depuis leur inscription l'année scolaire 2003-2004. La CISCO de Toliara I de préciser que les enfants inscrits en CPI (T.I) sont au total 3 906 dont 2 039 garçons et 1 867 filles en 2003-2004. Ce qui signifie que 1 902 élèves sur les 3 906 inscrits sont victimes de la déperdition scolaire dans la ville de Toliara. Ceci représente en pourcentage 48,69 %.

Puisqu'il est question de qualité d'enseignement et de prestation de service, cet écart entre réussite et déperdition ne fait qu'accuser l'inefficacité de nombreuses écoles primaires dans la ville de Toliara.

### **V.3. Les redoublements**

Donner à l'enfant une compétence et des notions élémentaires à l'écrit, à la lecture au calcul, est une mission qui n'est pas toujours aisée, voire qui est très délicate pour les écoles. En même temps, il faut l'éduquer afin qu'il soit très habile intellectuellement, studieux, ayant un esprit curieux et critique, un citoyen soucieux de progrès et capable de discernement. Un niveau ou une classe correspond à une année scolaire. Au terme d'une année scolaire, l'élève est sensé passer dans une classe supérieure.

Ce passage de classe est sanctionné soit par un examen soit par la moyenne des notes obtenues par l'enfant au cours de l'année. L'enfant est contraint de recommencer l'année, bien qu'il ait étudié toute l'année. En d'autres termes, la possibilité de ne pas redoubler une classe dépend des notes et des avis de l'enseignant titulaire de classe.

Le nombre d'élèves qui passent au niveau supérieur est le reflet du travail fourni par le maître ou la maîtresse qui en est responsable. Ainsi, à la fin de l'année scolaire, le passage de classe est une autocritique de l'enseignant lui-même et de l'établissement à travers les notes qu'on donne à chacun des élèves.

En un mot, le pourcentage de passage en classe supérieure de 78,63% définit le travail pédagogique du ou de la titulaire de classe.

Il reste à savoir comment certifier d'une manière identique et équivalente les études faites et les compétences acquises par chaque élève.

Actuellement, les instructions en vigueur exigent que les passages de classe du moins au niveau du CPI et du CPII doivent être automatiques. L'application de la méthode d'approche par les compétences n'accepte plus le redoublement d'un élève qui a été assidu toute l'année et qui a été régulièrement présent en classe.

Les redoublements sont toujours appliqués pour le moment dans les petites classes. Cela prouve que les écoles continuent d'être sélectives. Seuls les meilleurs élèves parviennent à suivre le rythme.

Notons qu'un élève est contraint de redoubler sa classe pour des motifs parfois indépendants de sa volonté. Il arrive que l'enfant soit assidu mais que pour des raisons de santé il a été obligé d'interrompre les études durant une longue période.

Les obligations professionnelles obligent aussi les parents à faire des déplacements permanents qui sont incompatibles avec la fréquentation scolaire journalière des enfants qui sont obligés de s'absenter. Les programmes de la classe se poursuivent naturellement à son insu.

Les enfants dont la surveillance parentale est hypothétique se permettent de fréquenter d'autre endroits (salle de vidéo, bord de la mer, terrain de jeux ...) plutôt que d'aller à l'école.

#### **V.4. Les abandons scolaires dans les EPP**

Naturellement, un enfant est enclin aux jeux. Mais ce besoin n'est pas toujours compris ni par l'école ni par le foyer. Pour se satisfaire, l'enfant cherche par tous les moyens des occasions pour aller jouer avec d'autres camarades. Il quitte donc le chemin de l'école. Il profite du moment où la surveillance des parents est défaillante pour se libérer durant les heures de classe.

« En général, cet abandon commence par l'école buissonnière. »<sup>23</sup>

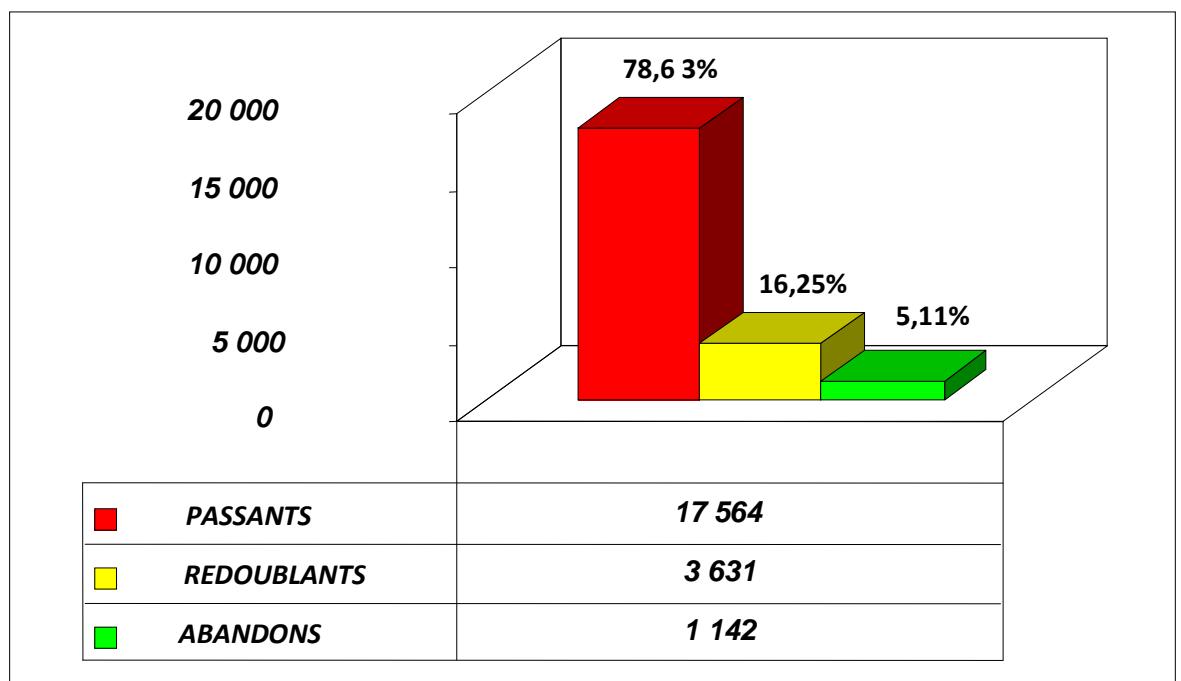
Les redoublements fréquents font perdre toute motivation de continuer la scolarisation. Devoir rester dans une classe avec des cadets de trois ou quatre ans démotive un élève, considéré comme le plus âgé de la classe mais pas forcément le meilleur. Cela conduit les redoublants à abandonner pour toujours l'école sans avoir terminé le parcours du primaire. L'abandon représente 5,11 % des effectifs dans tous les établissements primaires de Toliara.

Nous avons signalé que les problèmes sociaux et financiers de la famille obligent les parents à retirer leurs enfants de l'école même si leurs études se déroulent normalement. Tous ceux qui abandonnent les écoles continueront de grossir le nombre des ratés. Il justifie à Toliara comme dans les autres Régions l'inefficacité du système éducatif de Madagascar.

Le Graphique ci-après décrit la situation déplorable de l'inefficacité de l'enseignement primaire dans la *Commune Urbaine de Toliara*.

#### GRAPHIQUE N°4

#### TABLEAUX DES ABANDONS ET REDOUBLÉMENT



L'état actuel de l'enseignement primaire en général à Madagascar ne présente pas aux yeux du public sa meilleure image tant et si bien qu'elle n'engendre plutôt

<sup>23</sup>Madame CLOTHILDE et Lucien DAVID.(2008), *Talily* n° 13-14-15 p 81

que désespoirs et découragement chez les parents d'élèves et chez les enfants eux-mêmes. Il semble que les enfants perdent leur temps sur les bancs des écoles sans qu'ils soient en mesure de gagner convenablement leur vie 5 années après.

Malgré cette vision négative de l'école, l'enseignement primaire dans la *Commune Urbaine de Toliara* avait tout de même formé et continue de former des élites et des cadres.

## CHAPITRE VI : LES RÉFORMES ET LES SUGGESTIONS

Tous les régimes qui se sont succédés à Madagascar ont fait le constat négatif de la politique éducative menée par le prédécesseur. Les propagandes politiques lors des campagnes électorales promettent à chaque fois une éducation idéale pour les enfants. Mais souvent les réformes effectivement engagées sont loin de satisfaire les attentes de la masse. D'autant plus que les évolutions sur le plan éducation et enseignement dans les pays dits développés obligent Madagascar à se lancer aussi dans les réformes pour ne pas être à la traîne.

### VI.1 La nécessité des réformes

La situation actuelle de l'enseignement primaire à Toliara comme dans tout Madagascar n'est pas très brillante. Cet enseignement est loin de satisfaire les engagements pris par les hauts responsables de l'éducation lors de la conférence internationale de Jomtien, Thaïlande, en 1990, et du forum de Dakar en 2000.

En avril 2000, quelques 1 100 représentants de 164 pays se sont réunis à Dakar pour le forum mondial sur l'éducation. A cette occasion, la communauté internationale s'est engagée à assurer durablement d'ici à 2015 l'accès de tous à une éducation de base de qualité.

Partant, le texte adopté pendant ce forum mondial sur l'éducation stipule les objectifs suivants :

*« -Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment celles des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;*

*-Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;*

*-Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnu et quantifiable, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante»<sup>24</sup>*

---

<sup>24</sup> Le forum mondial sur l'éducation 2000 N° 39 été 200 Bulletin publié par l'UNESCO

Tous les gouvernements qui y ont participé sont tenus à respecter leurs engagements par la mise en place d'une politique éducative qui prône l'éducation de qualité pour tous.

Or, les réalités vécues à Madagascar exigent que l'on apporte des réformes urgentes au sein du système éducatif.

## **VI.2. Les réformes envisagées par l'Etat malgache**

Si nous nous référons au déroulement des réformes qui ont été entamées, il semble que le régime qui vient d'être écarté par l'actuelle *Haute Autorité de la Transition* (H.A.T.) était conscient des failles, des faiblesses et de l'inefficacité du système éducatif de Madagascar. La déperdition scolaire et les échecs du système d'une part, l'inadéquation éducation / emploi d'autre part, exigent ces réformes. Le nombre de ceux qui n'ont jamais été à l'école et de ceux qui ont raté leur scolarisation pour de multiples raisons ne cessent de s'accroître d'année en année.

La politique éducative de ce régime déchu voulait entreprendre des réformes échelonnées pendant une période bien déterminée. Toutes les démarches nécessaires à ces réformes ont été déjà engagées. Les objectifs des dites réformes ont été tirés du MAP<sup>25</sup> qui précisait que l'Etat devrait mettre en place un système éducatif de haut niveau tant au point de vue des qualités que sur les performances. Ces réformes sont destinées à stimuler davantage les apprenants pour devenir des citoyens compétents, des agents lucides de développement, des acteurs potentiels du progrès capables de faire face aux concurrences sur le plan national et international et prendre part activement aux économies.

L'enseignement primaire reconnaît qu'il devrait donner à l'enfant des connaissances de base élémentaires indispensables à la vie courante par la maîtrise des éléments nécessaires de la lecture et des mathématiques et lui offrir les notions indispensables pour continuer les études.

Citons :

- Une équipe pédagogique ayant pour mission d'élaborer les nouveaux programmes selon l'esprit de ces réformes est en action. Les programmes de la classe de 11<sup>ème</sup> sont déjà sortis ;

---

<sup>25</sup> Madagascar Action Plan

- Une autre équipe pour créer de nouveaux manuels adaptés aux nouveaux programmes pour les élèves et pour les enseignants est déjà en fonction ;
- Le recrutement et la formation des enseignants ont déjà commencé. Une promotion est déjà sur le terrain. La deuxième continue sa formation dans les C.R.I.N.F.P<sup>26</sup>. ;
- La méthode d'enseignement basée sur l'*Approche Par les Compétence* (A.P.C) est en cours. Les élèves de la classe de 7<sup>ème</sup> s'entraînent et se familiarisent aux sujets d'examen selon cette approche.

La continuité de cette politique éducative relève du bon vouloir des premiers responsables de l'éducation dans le pays. Mais ce qui a été publiquement proclamé par le Régime de Transition actuelle, c'est que certains points des réformes envisagés sont formellement contestés.

Citons :

- \* La langue d'enseignement reste le français au lieu de la langue malagasy ;
- \* La durée de l'enseignement primaire est maintenue à 5 années d'étude au lieu de 7.

La décision politique en matière d'éducation de l'actuel pouvoir modifiera les réformes déjà commencées.

L'objectif de notre travail est de proposer des solutions de remédiation pour améliorer l'enseignement primaire dans la commune urbaine de Toliara considération faite des remarques et des observations que nous avons soulevées ci-dessus.

### **VI.3. Les propositions d'amélioration**

Il est urgent de mener des opérations d'envergure pour apporter des solutions de remédiation efficaces.

Or, la pauvreté de la majorité des Malgaches est une réalité qui colle à la peau. La crise nationale a accentué cette situation. Les familles s'endettent et périclitent dans le dénuement le plus catastrophique.

*« En effet après avoir liquidé les biens personnels susceptibles d'être vendus comme les appareils électroménagers les vêtements et autres, bon nombre de*

---

<sup>26</sup> Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique

*foyers ont maintenant recours aux autres membres de la famille proche parents ou amis et même aux usuriers pour ce faire un peu d'argent et survivre. »<sup>27</sup>*

Le quotidien de réflexion et d'analyse intitulé O2 N°136 du lundi 06 juillet 2009 mentionne à la page 3 en économie que 49,5% des Malagasy vivent dans la misère (sous le seuil de la pauvreté). Ceci explique encore une fois que presque la moitié des petits Tuléarois courrent le risque de ne jamais bénéficier d'un enseignement que leur droit réclame.

### **VI.3.1 L'action à entamer par les responsables de l'Enseignement Primaire**

L'éducation ne doit ni exclure, ni faire des discriminations. Il appartient à tout gouvernement d'offrir une éducation de base gratuite et de qualité pour qu'aucun enfant ne soit empêché d'y accéder pour cause de manque d'argent. Le Ministère de l'Education nationale en est le premier responsable. L'Etat doit tout faire pour essayer d'améliorer au quotidien les conditions d'études et le contenu des programmes. Il faut qu'il parvienne à les adapter aux besoins et aux intérêts de l'individu en fonction des impératifs des temps modernes.

Au vu de la pauvreté qui mine les familles, avec des enfants qui ne mangent pas à leur faim, l'Etat doit se décider à généraliser dans les établissements scolaires des appuis financiers supplémentaires pour contribuer à améliorer l'égalité des chances devant l'éducation fondamentale.

Il s'avère urgent et impératif que les parents prennent leurs responsabilités pour scolariser leurs enfants. Naturellement, liberté est donnée à chacun de le faire. Mais face aux récalcitrants qui refusent ce droit à leurs enfants, des campagnes de sensibilisation devraient être entreprises dans plusieurs quartiers de Toliara, avec des mesures d'accompagnement, pour augmenter le nombre d'enfants scolarisés.

---

<sup>27</sup> *Midi Madagascar* N° 7874 du 6 juillet 2009, p. 4

## **VI.3.2. Les réhabilitations et l'entretien des environnements scolaires**

L'amélioration prioritaire à apporter au sein de l'Enseignement Primaire de la ville de Toliara concerne la remise en état de l'environnement scolaire, à savoir les infrastructures, notamment les bâtiments qui sont presque entièrement délabrés. Les élèves ont besoin d'être à leur aise durant l'année scolaire. Les quatre murs d'une salle de classe passent aux yeux des enfants pour des cellules d'une prison et l'environnement scolaire pour une zone de réclusion.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, vu la vétusté des locaux, beaucoup de constructions scolaires réclament des réparations urgentes. Le délabrement des murs, la pourriture des toits, la destruction partielle ou totale des volets des fenêtres et des portes, la dégradation des clôtures et la putréfaction des sanitaires sont autant de facteurs qui n'encouragent pas aux efforts. Les établissements scolaires ont besoin d'installation électrique et d'adduction d'eau.

*« Les propos et les attitudes des parents apprennent finalement que l'enjeu de la scolarisation ne se pose pas tant en termes d'accès ou non – accès matériel à l'école : la pauvreté des familles n'est pas le frein principal. Actuellement, c'est plutôt la pauvreté de l'école qui est le plus rédhibitoire, avec son incapacité trop fréquente, de convaincre les parents de son utilité. »<sup>28</sup>*

Pour la CISCO de TOLIARA I, l'ONG *Aide et Action* avait apporté sa contribution louable et inoubliable aux travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires. Avec son départ, la situation devient dramatique, en particulier pour les établissements publics.

Il semble que l'Etat, par le truchement de la CISCO, a complètement délaissé sa mission d'enseignement. Pourtant, il revient au Ministère de l'Education en tant que propriétaire des lieux de continuer les travaux. A part quelques dotations sporadiques en mobilier scolaire (tables -bancs), rien n'est entrepris comme si les EPP étaient vouées à l'abandon et à la ruine.

En tant que pouvoir décentralisé, la *Commune Urbaine de Toliara* devrait prendre le relais. Ne pourrait-elle pas prévoir dans le crédit alloué aux activités socio-culturelles de subventionner des travaux urgents au niveau des EPP ? Les écoles ne

---

<sup>28</sup> MARIE Christine Deleigne et Florence Miauton, (2001), p 11

sont-elles pas des joyaux de la ville ? Des écoles bien entretenues, bien aménagées ne sont-elles pas la fierté d'une ville ?

Pour certaines écoles primaires privées, la norme des salles de classe est loin d'être respectée. Certains établissements privés dispensent leur enseignement dans des constructions en matériaux locaux inadaptés.

**PHOTO 7 : UN BATIMENT DE L'ECOLE LA CLAIRIERE MAHAVATSE I**



*Un bâtiment scolaire privé construit en planche. Les dimensions de cette salle ne suivent pas les normes. La toiture très basse en tôle provoque une chaleur insupportable lorsqu'elle est brûlée par le soleil car il n'y a pas de plafond pour tempérer la salle.*

L'espace vital, notamment celui qui est réservée à la cour de récréation et aux jeux, souffre de l'exiguïté ou n'existe presque pas.

Les autorités compétentes sont appelées à agir avec rigueur pour faire respecter les règlements en vigueur prescrits dans les contrats d'ouverture d'école.

### **VI.3.3. La formation des enseignants**

Pour ce qui est de la compétence académique douteuse et sévèrement critiquée de certains instituteurs et institutrices qui sont à l'œuvre actuellement, il semble qu'aucune disposition n'est prise pour y remédier. Ces enseignants sont recrutés au niveau de la classe de 3ème. Ils n'ont que leur BEPC<sup>29</sup>. Ce niveau académique ne suffit pas pour les rendre des maîtres ou maîtresses chevronnés de l'enseignement primaire.

<sup>29</sup> BREVET D'ETUDE DU PREMIER CYCLE

Les écoles privées qui veulent être performantes devraient aussi former leurs personnels enseignants dans le domaine de la pédagogie.

Une autorisation officielle d'enseigner exige le diplôme professionnel du C.A.E. ou du C.A.P. Combien son-t-ils, ceux qui détiennent réellement ces certificats pour enseigner dans les établissements privés, d'autant plus qu'aucun examen n'est plus organisé pour leur obtention ?

*« Dans le défi qui consiste à faire pencher la balance vers le choix de scolariser et surtout de maintenir les enfants à l'école, se sont les instituteurs qui ont le premier rôle à jouer, car ce sont eux en premier lieu qui détiennent la clé de la réussite scolaire et de la crédibilité de l'école. »*<sup>30</sup>

Aussi, puisqu'il est question de meilleures qualités et de meilleurs rendements pour l'intérêt de l'individu et de la nation, s'avère-t-il très important de réviser les niveaux de compétence des enseignants tant sur le plan académique que sur le plan professionnel. L'objectif, c'est de ne plus admettre dans les classes que de vrais pédagogues pour ne pas continuer à sacrifier des générations d'enfants.

Nous avançons comme obstacle à cette proposition l'insuffisance de budget pour payer à leur juste valeur les enseignants diplômés et compétents. Que les barèmes de salaires et les grilles indiciaires qui sont établis en fonction des diplômes ne soient pas un frein à cette amélioration.

Le nombre d'instituteurs et institutrices dont toutes les écoles ont besoin est estimé à plus d'une dizaine de milliers, cette remise à niveau paraît bien utopique.

Il est vrai que les formations en cascade, les formations permanentes et les formations ponctuelles durant la carrière sont nécessaires, mais seules elles ne peuvent pas garantir le plein succès de l'enseignement. Les compétences professionnelles des enseignants doivent être établies sur une bonne base de niveau académique tenant lieu de critère de recrutement.

#### **VI.3.4. La dotation en mobiliers et en manuels pour la bibliothèque**

C'est une responsabilité directe du Ministère, le cas échéant à la Mairie de doter les écoles primaires publiques de mobiliers car à Toliara ville, la plupart des

---

<sup>30</sup> MARIE Christine Deleigne et Florence MIAUTON, (2001), p 11

mobiliers scolaires sont abimés. Dans quelques EPP, les enfants écrivent par terre à cause de l'insuffisance des mobiliers et des tables-bancs irréparables et insuffisants. Les armoires sont en lambeaux, entièrement rongées par les termites. Il y a toujours des solutions de remédiation en adoptant le partenariat avec des ONG, à l'exemple d'Aide et Action.

Il est temps de remplacer complètement tous les manuels usés qui ont été mis à la disposition des enfants et ayant servi comme de moyen d'accompagnement aux actuels programmes.

Aujourd'hui, il est rare de trouver des parents qui arrivent à acheter des livres pour leurs enfants. Or, les bibliothèques sont vides, voire inexistantes dans certaines écoles. Il s'avère nécessaire d'en installer dans chaque établissement ou de réhabiliter celles qui sont détruites. Un certain nombre d'écoles privées en sont pourvues.

Une remise en état des salles de lecture et une installation de nouvelles salles de documentations avec dotation de nouveaux livres sont utiles pour aider les élèves dans leurs études et conférer à juste titre une qualité digne à l'enseignement.

### **VI.3.5. La responsabilisation des pouvoirs décentralisés**

Toutes réformes demandent l'engagement du pouvoir central et des pouvoirs décentralisés. Cet engagement est d'abord exigé de manière à obtenir leurs participations actives tant sur le plan administratif et financier que sur le plan des contrôles et suivis des activités à entreprendre dans les écoles.

Pour Toliara ville, cette responsabilisation ne semble pas encore effective. La Mairie n'intervient presque jamais au niveau des écoles pour résoudre les problèmes scolaires : réhabilitation des bâtiments scolaires et de leurs environnements, sensibilisation des parents d'élèves pour la scolarisation les enfants.

La réussite de l'enseignement primaire étant souhaitée, la *Commune de Toliara* doit éradiquer toute forme de déscolarisation et drainer la masse scolarisable d'enfants qui continuent de déserter l'école. Par le pouvoir qui lui est conféré, elle doit s'engager pleinement à soutenir concrètement les écoles primaires sises dans sa circonscription.

### **VI.3.6. La motivation des enseignants**

Face à la hausse permanente du coût de la vie mettant le dynamisme des enseignants à l'épreuve et en chute libre, il est temps de revoir leur salaire. Pour les enseignants des EPP, ce ne sont pas seulement les maîtres FRAM qui ont besoin d'être soutenus mais tous ceux qui se sacrifient dans les salles de classe. Les motivations sont non seulement facteur de qualité mais aussi une valorisation du métier d'enseignant. Tous les employeurs n'écartent pas cette nécessité de majorer les émoluments des enseignants, qu'il s'agisse des agents de l'Etat ou des maîtres et maîtresses des écoles privées. Pourtant, on se demande si la faisabilité n'est écartée par la volonté de concevoir que l'éducation est capitale et une entreprise prioritaire pour un pays.

### **VI.3.7. L'environnement scolaire**

La prise de conscience générale de la population sur la priorisation de l'école n'est pas de mise. Les écoles, comme nous l'avons mentionné, sont les proies des saletés qui empestent l'environnement scolaire, des dérangements causés par les volumes des sonorisations publicitaires ou en période de rituel de coutumes ou fêtes familiales, des ronflements ininterrompus des moteurs qui tournent derrière l'école, des passages permanents des voitures taxi qui font des publicités ou des communiqués intempestifs. Des vandales saccagent les biens de l'école.

La Mairie, en collaboration avec les responsables des quartiers, est fondée de pouvoir chargé d'y mettre fin. Des notes d'interdictions suivies de sanctions, si elles sont prises à l'unanimité de la population, seraient efficaces. Il appartient aux autorités de la ville de les faire respecter strictement.

Le calme et la sérénité créent une ambiance favorable pour la concentration dans les études pour les enfants.

### **VI.3.8. La dotation de cantine scolaire aux écoles**

Ce n'est pas dans les campagnes de l'extrême Sud de Madagascar seulement que vivent des gens affamés (*kere*) dont les répercussions sont fatales sur la scolarisation. La déscolarisation massive constatée dans la ville de Toliara provient en partie elle aussi du manque de nourriture dont souffrent les plus démunis.

Pour les gens aisés, ce problème ne se pose pas. Mais pour la masse populaire qui vit au seuil de la pauvreté l'obstacle est insurmontable. Scolariser tous ces enfants qui se trouvent dans le paupérisme et dans le marasme pourrait être possible dans la mesure où la *Commune Urbaine* de Toliara prend des dispositions adéquates au niveau des établissements scolaires.

Souvent, ce sont les enfants appartenant aux classes défavorisées qui fréquentent les EPP. Donner une ration journalière aux élèves dans ces écoles pourrait apporter une solution substantiellement bien que partielle à l'insuffisance nutritive dont ils souffrent les enfants.

La mise en place des cantines scolaires dans les EPP pourrait être des palliatifs efficaces.

Actuellement, seule l'EPP Morafeno qui en dispose. Bien d'autres écoles en ont aussi besoin.

#### **PHOTO 8 : CANTINE SCOLAIRE A L'EPP DE MORAFENO**



*Les enfants sont à table pour le repas du midi après les classes de la matinée.*

#### **VI.3.9. Le suivi, le contrôle et l'inspection dans les écoles**

L'existence de la concurrence au niveau des écoles devrait contribuer à stimuler les établissements à se dépasser pour donner un enseignement de qualité. Des laisser-aller persistent. Certains établissements ne suivent pas les normes et les instructions ministérielles.

Le corps des Inspecteurs existe au sein de l'Enseignement primaire, comprenant les Inspecteurs pédagogiques et les Inspecteurs financiers. Il semble

que leur nombre a beaucoup diminué à cause du départ à la retraite et faute de relèves.

Nous déplorons que leur mission n'ait plus cours actuellement. Les écoles et les enseignants ne sont plus inspectés. Il n'est pas d'actualité de voir ces agents de notoriété visiter les établissements scolaires. Par conséquent, le laxisme s'installe, les négligences se multiplient et les agents irréguliers restent impunis et continuent leur indiscipline sans se soucier d'aucune sanction.

Pour une meilleure qualité de l'enseignement, les inspections sont utiles et doivent reprendre. Elles ne sont pas des occasions pour faire valoir les méthodes d'intimidation ni d'oppression ni d'assujettissement mais c'est un moyen d'enrayer les mauvaises habitudes, incompatibles avec la bonne marche du service.

Cette mission de supervision des écoles n'est pas l'unique apanage de la CISCO ni de la DREN ; la Commune Urbaine de Toliara devrait contrôler entre autres la propreté et l'état des établissements scolaires et son environnement et agir en conséquence.

### **VI.3.10. L'aide en fournitures et les manuels scolaires**

Dans les établissements publics, la scolarité n'est pas payante, bien qu'une modique participation soit demandée aux parents d'élèves. Le régime qui vient d'être destitué a offert un allègement de 2 000 AR par enfant. En plus, chaque élève a aussi bénéficié de dotation de KIT scolaire et de blouses.

A titre d'indication, signalons qu'un élève du CP1, qu'il soit élève d'un établissement privé ou public obtient : un cartable, des cahiers protégés, une boîte de craies (10 tiges), un taille-crayon, un stylo bleu,, deux crayons, une ardoise, une éponge, une règle, une trousse.

Le régime actuel prendrait-il la peine de continuer la distribution des Kit scolaires aux élèves de l'enseignement primaire ?

Pour venir en aide aux plus démunis, comme ce qu'avait organisé l'ONG *Aide Action* en son temps dans les EPP, chaque établissement pourrait installer un point de vente d'effets classiques à un prix spécial.

Ces points de vente ne peuvent être opérationnels sans la contribution effective et financière des ONG, des partenaires potentiels, et surtout des

engagements de chaque établissement qui se doivent d'être responsables de sa gestion.

### **VI.3.11. La responsabilisation des parents d'élèves**

Pour endiguer cette déscolarisation et cette déperdition scolaire qui ne font que s'aggraver, nous demandons forcément la volonté et la participation des parents pour travailler en collaboration avec les autorités locales et l'administration scolaire, tant vis-à-vis de leurs enfants que vis-à-vis de l'école. Ils doivent sérieusement collaborer avec l'école, notamment avec les enseignants et les directeurs d'établissement pour le maintien de la propreté, le respect des biens de l'école, la réparation des infrastructures scolaires. Ils assument leurs devoirs de parent pour soutenir, encourager leurs enfants et subvenir quotidiennement aux besoins de ceux-ci: nourriture convenable, effets scolaires suffisants, ponctualité et régularité à l'école. Ils ne doivent en aucun cas utiliser la main-d'œuvre infantile au détriment de la scolarisation des enfants.

Les parents doivent être conscients du fait qu'avant l'enseignant, ils sont les premiers responsables de l'éducation et de l'enseignement de leurs progénitures. Donc avant d'accuser les écoles de tous les maux et de leur imputer les échecs de leurs enfants, il y a lieu de remettre en cause leur propre responsabilité.

### **VI.3.12. La création de Centres d'accueil pour les enfants démunis**

Le nombre d'enfants qui traînent dans les rues en train de quémander ne cesse d'augmenter. Ils sont facilement reconnaissables par leurs accoutrements qui laissent à désirer. Ils vont de porte en porte, d'un magasin à un autre pour mendier. Il semble que ces enfants n'ont plus de soutien familial. Ils sont abandonnés à eux-mêmes et contraints de se subvenir par leur propre moyen. Il est temps que l'on vienne les prendre en charge. C'est une responsabilité inconditionnelle de l'Etat de les accueillir dans des centres d'hébergement pour leur sécurité, leur développement socio-culturel, et surtout pour leur éducation.

Les propositions de solution que nous avançons sembleraient très utopiques lorsque nous considérons l'énorme financement qu'il faut y consacrer. En d'autres

termes, aucune amélioration de l'enseignement primaire ne serait possible sans argent.

MAMADOU N'DOYE, Ancien Ministre délégué de l'Education Nationale du Sénégal de dire :

*« L'expérience montre que le volontarisme politique, le partenariat avec les acteurs non gouvernementaux et les politiques d'équité représentent des facteurs décisifs de succès. Accélérer le développement de l'éducation exige un engagement des pouvoirs publics exprimé clairement et traduit en décision au plus haut niveau de l'Etat. L'expression la plus visible de la volonté des gouvernants réside dans les arbitrages budgétaires intersectoriels et intra-sectoriels, respectivement favorable à l'éducation en général et à l'éducation de base en particulier ; au lancement et à la mise en œuvre sur le long terme des réformes nécessaires à l'équité et à l'efficacité dans l'utilisation des ressources ; à la mobilisation de l'administration en faveur des objectifs de l'éducation. »<sup>31</sup>*

---

<sup>31</sup>*Enseignant du bout du monde cet inconnu*, (2001), p 19

## CONCLUSION

Comme tous les enfants du monde, ceux qui habitent la *Commune Urbaine de Toliara* ont droit à une éducation gratuite et de qualité. C'est une obligation pour cette ville d'offrir à chacun de ses ressortissants un enseignement et une instruction qui répondent à leurs attentes et à celles de la nation. *La Commune de Toliara* possède de nombreux atouts qui pourraient garantir une éducation formelle de qualité.

Depuis la colonisation jusqu'à ce jour, des écoles primaires de toutes les tendances y ont été installées et continuent d'offrir leur service à la population. Les gouvernements qui se sont succédés ont procédé à la mise en place de différentes réformes dans le but d'avoir un système adapté à la politique éducative prônée par les dirigeants au pouvoir.

Les responsables de l'éducation appartenant à tous les niveaux du service, cherchent à se conformer aux instructions relatives à ces orientations, avec les moyens dont ils disposent, en essayant de valoriser l'enseignement primaire.

En général, les instituteurs et les institutrices s'efforcent d'accomplir leur devoir d'éducateurs avec beaucoup de générosité, d'abnégation, dans la dignité, malgré des salaires dérisoires. Ils font montre d'une grande persévérance et de patience envers les enfants. Leurs efforts se concrétisent à travers les résultats du CEPE, qui est l'examen de fin du cycle, avec un pourcentage louable de 80,48% (Année scolaire 2007-2008).

Mais quelques-uns n'ayant pas les niveaux académiques et professionnels requis démotivent et découragent des parents qui ont déjà du mal à financer la scolarité de leurs enfants. Il y a aussi ceux qui font perdre du temps aux élèves avec une conscience professionnelle déplorable et répréhensible (irrégularité et absentéisme).

Quant aux établissements scolaires privés qui ne cessent de se multiplier bien que beaucoup d'anomalies y sont signalées, ils conçoivent leurs prestations de service comme un gagne-pain et n'hésitent pas à vendre très chère la scolarisation. Or, quand nous voulons avoir une certaine qualité d'enseignement, c'est souvent dans ces établissements scolaires privés que nous pouvons la trouver. La masse de la population n'y a pas accès, vue sa possibilité d'achat très bas.

L'Enseignement Primaire de la ville de Toliara rencontre de sérieux handicaps. La vétusté des bâtiments et des mobiliers est déconcertante. Les réhabilitations des infrastructures scolaires et leurs entretiens n'entrent pas dans l'ordre des préoccupations prioritaires dans cette Commune. Presque tous les établissements publics en souffrent. Les élèves et les enseignants travaillent dans un environnement scolaire délabré et insalubre, souvent mal entretenu. Une minorité d'écoles privées qui soignent leur image de marque à travers une bonne présentation de leurs établissements fait exception.

De nombreuses familles, en particulier celles qui résident dans les quartiers périphériques et celles qui sont nouvellement installées suite à l'exode rural, apportent naturellement avec elles toutes les mentalités et toutes leurs conceptions paysannes et traditionnelles, généralement réfractaires à l'éducation formelle de leurs enfants. Le poids de certaines coutumes les empêche de prioriser la scolarisation.

Certains parents d'élèves sont sceptiques quant à l'efficacité de l'école en voyant les échecs scolaires massifs. Ils pensent que l'école n'est plus une solution fiable pour résoudre le problème de leurs enfants. Le plus avantageux, selon eux, c'est de les garder à la maison pour les utiliser comme main-d'œuvre gratuite et disponible. Ces enfants pourraient accomplir les corvées de ménage, assurer la garde des petits frères et sœurs pendant que les parents vaquent à leurs besognes ou exécuter les petites commissions. Ces parents préfèrent les former aux activités familiales lucratives au lieu de leur faire perdre du temps à l'école.

La population scolarisable de la Commune Urbaine de Toliara est donc victime de tous ces handicaps. Une bonne majorité d'enfants (41%) reste dans la nature, tandis que la déscolarisation continue d'en faucher des milliers. Il n'y a que 59% de petits Tuléarois qui terminent avec succès leurs études du primaire. Ce pourcentage accuse inexorablement l'inefficacité du système éducatif actuel, précisément de l'enseignement primaire à Toliara.

Est-il admissible que des enfants jouissant d'un droit fondamental à un enseignement et à une éducation scolaire non seulement gratuits mais encore et surtout de qualité en soient purement et simplement privés comme les 22 332 petits Tuléarois sur 54 363 scolarisables ?

C'est une situation dramatique qui exige des solutions de remédiation immédiates. La liste de celles que nous avons proposées n'est pas exhaustive. Il appartient à tous les responsables et à tous les décideurs de prendre des mesures appropriées pour endiguer les brèches.

Toutefois, il est urgent d'entamer cette remédiation sur les points suivants :

Au niveau des décideurs politiques et du Ministère :

L'égalité en droit pour une éducation de qualité doit être respectée sur tout le territoire de Madagascar pour tout enfant malgache. Ainsi, une volonté politique de financer davantage l'Education des enfants dont ceux de Toliara doit être instaurée.

- Au niveau de la hiérarchie de l'Education Nationale :

Assister effectivement les prestations scolaires des enseignants, surtout ceux des EPP, pour enrailler le laxisme ou le découragement.

- Au niveau de la *Commune Urbaine de Toliara* :

Assurer les surveillances des environnements scolaires pour le succès des activités éducatives. La ville doit être consciente de cette déscolarisation massive et de la situation de ces enfants qui ne sont pas inscrits à l'école. Elle doit construire de nouveaux bâtiments pour les accueillir.

- Au niveau des Ecoles :

Le profil de sortie des élèves au terme de l'enseignement primaire, clairement défini dans les programmes scolaires, doit constituer leurs uniques et seules préoccupations. Elles ne doivent en aucun cas décevoir la *Commune Urbaine de Toliara*.

## BIBLIOGRAPHIE

1. (Anonyme) (1999). Programme régional pour le développement du sud de Madagascar. « Volume III : Région Sud-ouest », CGDIS, 1999,82p.
2. (Anonyme) (2003) « Bilan commun de pays Madagascar », Gouvernement Malgache et Unicef juillet 2003, 132p.
3. (Anonyme) « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté », Repoblikan'i Madagascar, Octobre 2001, 140p
4. Aide et Action - « Les vingt ans d'aide et action en faveur des écoliers du monde », écoliers du monde 2<sup>ème</sup> trimestre 2001,180p.
5. Aide et Action – « Bilan de l'année 2000 », écoliers du monde, n°79, juin 2001, 31p.
6. Aide et Action « Que sera la rentrée scolaire dans les pays du sud », conférence de presse du 5 septembre 1997, sans page.
7. Aide et Action - « Les enfants prennent la parole », écoliers du monde, n°72, septembre 1999, 15p.
8. Aide et Action – « Notre combat pour l'éducation », écoliers du monde, n°77 décembre 2000, 15p.
9. Aide et Action – « L'éducation des communautés contre le travail précoce des enfants « le magazine des marraines et des parrains d'Aide et Action », écoliers du monde, n°68 septembre 1998, 15p.
10. Aide et Action – « L'éducation dans la zone urbaine », écoliers du monde n°78, mars 2000, 15p.
11. ANDRIATSITOHAINA Edouardine, (2007), La population scolaire dans la ville de Mahajanga, Mémoire de Maîtrise, 95p
12. BOITEAU Pierre, (1982), Contribution à l'histoire de la nation malgache. Edition sociale Ministère de la Culture et de l'Art Révolutionnaire de la République Démocratique de MADAGASCAR, 445p.
13. CLAIRE Calosci, (2001), L'enseignant du bout du monde, cet inconnu. écoliers du monde 75011, Paris-France – Aide et Action, 182p.
14. EFA 2000.no :39-Eté 2000. « Bulletin publié par l'Unesco pour le forum international consultatif sur l'éducation pour tous »7p. Bulletin EFA 2000, Unesco, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07, SP (France).

15. ENDA, Tiers Monde et UNESCO - «Education alternative Africaines », Unesco juin 2003, 274p
16. FNUAP et MINESEB Document d'accompagnement au dossier de formation en éducation en matière de population, 119p.
17. GURO Veun, (2008), « Idéaux de femmes à Madagascar : ont-ils changé ? », Talily n°13-14-15, p109-119.
18. HAINGOLALAO Odette, (2005), L'évolution de l'éducation des jeunes filles à Toliara, du début de la colonisation à 1960, Mémoire de Maîtrise, 152p.
19. HAINGOLALAO Odette, (2007), L'approche de l'évolution de l'éducation des filles vezo à Tuléar. Mémoire D.E.A. université de Toliara en histoire, 90p.
20. IBRAZA Houmadi, (2008), La délinquance Juvénile dans les villes malgaches : exemple de Tuléar, Mémoire de Maîtrise, 90p.
21. Jean-Michel HORNER, 1990, La dynamique Régionale du Sous-développement du Sud-ouest de Madagascar. GGERC\_Perpignan, 309p.
22. JEANNE Dina et YVETTE Rajaiomenjanahary, (2008), « Les obstacles à la scolarisation de la fille dans la Région de Mormbe Befandrian-Sud », Talily n°13-14-15, p62-78.
23. JOUJOU Hubert Alfred, (1993), Les migrations scolaires à Tuléar, Mémoire de Maîtrise, 121p.
24. LE MOIS à L'UNESCO « Ma Famille », n°13 avril-juin, pp : 10-13, 1994.
25. LE MOIS à L'UNESCO « Les pauvres du Monde », n°28 avril-juin1999, pp : 33-34,.
26. LE MOIS à L'UNESCO « Quelle éducation » n°33, Juillet-Septembre 1999.pp: 7-16,
27. LE MOIS à L'UNESCO «Vers un nouvel humanisme» n°34, octobre-décembre 1999. pp : 22-24,
28. LE MOIS à L'UNESCO « Sommet mondial sur la société et l'information» n° 34, octobre-décembre pp : 7-9, 2000.
29. Lucien DAVID et Madame CLOTHIDE, (2008), « Obstacles à l'éducation des filles à Tulear et dans ses environs », Talily n°13-14-15, p .81.
30. Marie-Christine DELIGNE et FLORENCE Miauston Bulletin sur la population de Madagascar n°… « La pauvreté à Madagascar état de lieux ; facteurs explicatifs et politiques de réduction communication provisoire »
31. MINESEB et FNUAP : Guide didactique pour l'enseignement de l'éducation en matière de population octobre 2000, volume I ,222p.
32. MINESEB : Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement, 1997,54p
33. PAM - «Alimentation scolaire : rapport mondial 2004 », 2004, 32p.

34. PNUD et INSTAT « Deuxième rapport national sur le développement humain Madagascar » Gouvernement Malgache et PNUD instat, édition 1999 ,119p.
35. RANDRIANARISOA Willy, (2003), Approvisionnement en eau de la ville de Tuléar, Mémoire de Maîtrise, 126p.
36. SAILINA Ahmed, (2008), Quelques aspects du sous-développement du chef-lieu de la commune rurale de Mitsinjo- Betanimena, Mémoire de Maîtrise, 87p.
37. SOULAIMANA Anziddine, (2008), Les lazaris et la scolarisation : le cas de Manombo-sud de 1900 à 1972, mémoire de Maîtrise, 77p.
38. TASSILIMA Ben Ali, (2005), L'analphabétisme des Jeunes dans la ville de Tuléar, Mémoire de Maîtrise, 122p
39. UNION DES COMORES, 2005, Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté, Commissariat Général au Plan.135p
40. ZANDRY Séraphin: Dossier de formation en éducation en matière de population » MINESEB/UERP, Edition Tsipika Antananarivo, 2000, 57p.

## **ANNEXES**

## ANNEXE N° I

TABLEAU : 1 LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ANNEE SCOLAIRE 2007- 2008

ETABLISSEMENTS	CPI		CPE		CE		CM1		CM2		TOTAL	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
BESAKOA	75	70	83	78	94	97	70	61	44	39	366	345
TOLIARA CENTRE I	47	57	34	26	41	27	32	39	26	27	180	176
TOLIARA CENTRE II	32	29	30	24	19	26	18	19	14	12	113	110
TANAMBAO MORAFENO	82	58	62	56	42	49	62	78	23	37	271	278
AMBOROGONY/TANA MBAO	88	85	62	51	48	46	37	24	19	34	254	240
BETANIA CENTRE	130	132	102	91	128	126	89	93	40	44	489	486
ANDABOLY	145	107	110	100	94	89	106	99	46	46	501	441
ECOLE D'APPLICATION	50	44	59	36	49	52	42	53	38	36	238	222
GOODWIN'S MAHATSERIKE	99	78	47	63	72	62	83	75	30	39	331	317
TSENENGE	55	55	39	57	49	35	38	46	27	30	208	223
TSIMENATSE I	83	71	63	67	47	59	78	51	63	72	334	320
PETIT LYCEE	151	150	125	98	117	129	102	118	76	78	571	573
TSF / NORD	86	68	75	70	98	99	62	81	30	52	351	370
MAHAVATSE I	222	237	145	121	121	125	128	127	103	96	719	706
MAHAVATSE II	141	153	98	78	106	110	101	106	43	31	489	478
SAKABERA	44	56	34	33	10	12	8	8	12	8	108	117
TSONGOBORY	39	33	35	29	20	16	30	44	16	25	140	147
ANKENTA	92	97	82	80	79	84	64	74	62	64	379	399
ANKETRAKE	65	71	46	33	24	27	31	27	23	27	189	185
AMBOHITSABO	139	118	74	79	59	66	74	70	29	46	375	379
<b>TOTAL</b>	<b>1865</b>	<b>1769</b>	<b>1405</b>	<b>1270</b>	<b>1317</b>	<b>1336</b>	<b>1255</b>	<b>1293</b>	<b>764</b>	<b>843</b>	<b>6606</b>	<b>6512</b>
<b>TOTAL</b>	3634		2675		2653		2548		1607		<b>13118</b>	

Source : CISCO Toliara I

## ANNEXE n° I

TABLEAU : 2 LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES NON-CONFESIONNELLES ANNEE  
SCOLAIRE 2007- 2008

ETABLISSEMENT	CPI		CP2		CE		CMI		CM2		TOTAL		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
<b>NID DES TOUT PETITS</b>	29	22	25	24	28	30	27	24	18	28	127	128	255
<b>DIABLOTINS</b>	31	20	39	26	28	16	22	27	9	10	129	99	228
<b>LES RUBIS</b>	12	20	10	11	7	9	4	5	6	6	39	51	90
<b>GABRIELLA</b>	3	5	2	3	4	3	0	0	0	0	9	11	20
<b>LA PEPINIERE</b>	71	43	49	53	57	38	56	51	36	53	269	238	507
<b>LA SOURCE</b>	40	37	54	49	27	43	27	28	23	21	171	178	349
<b>LES MOINEAUX</b>	18	20	23	25	23	23	17	9	8	12	89	89	178
<b>COLLEGE SUD OUEST</b>	16	9	1	17	10	9	9	7	0	0	36	42	78
<b>LE PAON</b>	12	20	10	8	9	5	6	11	5	5	42	49	91
<b>NOUVELLE GERANCE</b>	2	5	6	8	3	3	6	5	7	5	24	26	50
<b>ZOARA</b>	16	15	11	10	0	0	0	0	0	0	27	25	52
<b>LES ARC EN CIEL</b>	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4
<b>INTELLIGENTIA SCHOOL</b>	6	9	3	5	5	3	4	1	0	0	18	18	36
<b>LA PUISSANCE</b>	9	7	8	7	10	2	6	2	0	0	33	18	51
<b>HOUSSEN MEMORIAL</b>	46	35	40	35	37	41	44	36	40	34	207	181	388

SCHOOL													
<b>FANANTENANA</b>	4	3	6	10	6	4	0	3	5	3	21	23	44
<b>LES ROITELETS</b>	12	16	6	8	18	13	6	13	10	6	52	56	108
<b>LE CREDO</b>	23	30	24	16	20	13	13	14	5	16	85	89	174
<b>LE JARDIN</b>	51	59	36	34	38	44	22	26	17	21	164	194	358
<b>LA POUSSINIERE</b>	38	46	43	43	54	45	47	39	26	25	208	198	406
<b>CHERUBIN</b>	4	5	5	3	4	4	2	3	3	0	18	15	33
<b>OCEAN HANNAH SCHOOL</b>	2	6	8	3	4	2	0	0	0	0	14	11	25
<b>LA FONTAINE</b>	36	32	25	23	28	15	18	23	9	11	116	104	220
<b>LA COURAGE</b>	9	7	5	8	7	3	3	1	1	1	25	20	45
<b>LA CLAIRIERE</b>	63	66	59	64	62	62	53	47	25	20	262	259	521
<b>JOLI NID</b>	19	21	21	20	8	11	7	16	14	8	69	76	145
<b>AL NOOR</b>	19	17	19	21	5	12	13	7	7	4	63	61	124
<b>LA JOLIS CITADINS</b>	15	16	13	14	12	12	2	1	0	0	40	43	83
<b>DES SALINES BEL AVENIR</b>	58	67	74	107	21	49	0	0	0	0	153	223	376
<b>CAPRICORNE SCHOOL</b>	24	20	37	31	36	32	34	26	36	19	167	128	295
<b>LA BAMBINAS</b>	43	32	24	30	21	16	15	17	8	8	111	103	214
<b>PUSSY CAT</b>	4	5	4	1	0	2	1	2	3	0	12	10	22
<b>TOTAL</b>	737	717	690	717	592	564	464	444	321	316	2802	2768	5570
	<b>1454</b>	<b>1407</b>		<b>1156</b>		<b>908</b>		<b>637</b>			<b>5570</b>		

Source: CISCO Toliara I

## ANNEXE n° 1

TABLEAU : 3 LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONFESIONNELLES

N°	ETABLISSEMENTS	CPI		CP2		CE		CMI		CM2		TOTAL		
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
1	SACRE-CŒUR TSIANALOKA	94	0	106	0	110	0	111	0	131	0	552	0	552
2	NOTRE DAME DE NAZARETH	0	115	0	109	0	113	0	118	0	120	0	575	575
3	SAINTE THERESE	47	62	44	80	46	52	56	67	27	31	220	292	512
4	FOYER MERE CARLIN	0	0	5	11	11	6	0	0	24	30	40	47	87
5	INSTITUT PERE BARRE	57	92	37	77	38	69	0	89	0	80	132	407	539
6	NOTRE DAME DES FLOTS	31	22	36	26	23	33	42	47	35	47	167	175	342
7	SACRE CŒUR MAHAVATSE	44	21	41	31	38	39	53	34	53	35	229	160	389
8	RINALDI DON BOSCO	24	15	0	0	20	15	0	0	18	19	62	49	111
9	MARIE MOREAU	47	50	27	28	17	24	0	0	0	0	91	102	193
10	AMIKA	40	33	18	18	22	11	16	15	14	8	110	85	195
11	ADVENTISTE	5	2	2	12	6	3	0	0	0	0	13	17	30
12	LUTHERIEN	22	10	11	7	13	11	15	12	13	10	74	50	124
TOTAL		411	422	327	399	344	376	293	382	315	380	1690	1959	
833		726		720		675		695		3649				

ANNEE SCOLAIRE 2007 -2008

Source : CISCO Toliara I

## ANNEXE n° II

TABLEAU : 4 LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES :  
REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE 2007 -2008

AGE	BESAKOA		BETANIA		TANAM - I		TANAMB TSF		MAHAVATSE		ANKENTA		TOTAL	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
5	0	0	23	12	0	0	0	0	22	21	21	32	66	65
6	84	88	149	159	82	87	177	170	173	186	145	144	810	834
7	85	67	202	166	93	92	223	226	157	176	164	183	921	910
8	53	79	190	224	99	93	123	106	123	155	163	171	751	818
9	125	102	262	233	88	105	195	205	139	109	179	180	988	934
10	56	76	236	215	109	106	176	195	178	135	148	135	903	862
11	74	56	159	180	87	92	170	177	117	131	112	129	719	765
12	62	61	115	117	91	79	79	85	113	135	98	90	558	567
13	62	66	82	79	68	61	57	67	98	76	70	89	437	438
14	29	28	63	44	41	32	35	22	49	43	57	44	274	213
15	22	7	18	11	13	11	20	9	26	18	31	25	130	81
16	6	0	15	4	5	2	0	0	15	8	2	4	43	18
TOTAL	658	630	1514	1444	776	760	1255	1262	1210	1193	1190	1226	6600	6505
	<b>1288</b>	<b>2958</b>		<b>1536</b>		<b>2517</b>		<b>2390</b>		<b>2416</b>		<b>13118</b>		

Source: CISCO Toliara I

## ANNEXE n° II

TABLEAU : 5 LES ECOLES PRIMAIRES PRIVEES :

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE 2007 -2008

AGE	BESAKOA		BETANIA		TANAM - I		TANAMB TSF		MAHAVATSY		ANKENTA		TOTAL	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
5	18	15	53	50	27	30	46	58	34	31	12	10	190	194
6	96	134	111	125	67	50	138	181	107	112	43	34	562	636
7	127	127	153	202	54	48	159	191	154	149	53	47	700	764
8	177	131	141	162	44	46	143	200	157	193	61	54	722	786
9	138	189	166	159	53	52	109	142	183	188	37	44	686	774
10	125	130	139	133	34	38	115	134	176	182	44	35	633	652
11	105	70	84	105	46	29	75	99	136	116	27	11	473	430
12	38	39	53	42	18	14	27	59	111	110	10	3	257	267
13	27	41	37	27	12	6	22	28	72	61	3	2	173	165
14	10	3	11	9	4	2	10	8	13	13	3	0	51	35
15	3	0	20	6	2	2	3	6	9	4	0	0	37	18
16	1	0	1	2	2	0	5	1	1	1	0	0	10	4
TOTAL	865	879	969	1022	363	317	852	1107	1153	1160	293	240	4502	4730
	<b>1745</b>	<b>1991</b>		<b>680</b>		<b>1958</b>		<b>2314</b>		<b>533</b>		<b>9232</b>		

Source: CISCO Toliara I

## ANNEXE n° III

**TABLEAU : 6 LES EFFECTIFS DES ABANDONS DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS 2007 -2008**

E P P	SEXÉ		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Sakabera	1	23	24
Tsongobory	23	27	50
Ankenta	34	41	75
Anketrake	19	19	38
Ambohitsabo	3	39	42
Besakoa	28	17	45
Toliara-Centre I	-	1	1
Toliara II	13	22	35
Andaboly	8	-	8
Betania-Centre	8	21	29
Betania-Tanambao	-	-	-
Betania-Morafeno	20	-	20
Godwin's Mahatseréke	27	34	61
Tsinengea	42	40	82
Ecole d'application	15	21	36
Tanambao II TSF	9	17	26
Tsimenatse	-	-	-
Mahavatse I	77	53	130
Mahavatse II	53	58	111
<b>TOTAL</b>	<b>380</b>	<b>433</b>	<b>813</b>

Source : CISCO Toliara I

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : La localisation de milieu d'étude.....	9
Carte 2 : Les écoles primaires publiques.....	25
Carte 3 : Les écoles primaires privées.....	27
Carte 4 : Les zones administratives pédagogiques.....	33

## **LISTES DES TABLEAUX EN ANNEXE**

Annexe 1 : Les effectifs des écoles primaires année scolaire 2007- 2008.....	88
Annexe 2 : Les écoles primaires répartitions par âge et par sexe 2007 -2008.....	92
Annexe 3 : Des abandons dans les établissements publics 2007 -2008.....	93

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Bâtiment de SACRE-CŒUR TOLIARA.....	35
Photo 2 : Terrain de Sport de L'ECOLE SACRE-CŒUR MAHAVATSE I.....	43
Photo 3 : Une WC dans l'enceinte de l'EPP TOLIARA CENTRE I et II .....	44
Photo 4 : ECOLE PRIVEE LA PEPINIÈRE.....	45
Photo 5 et photo 6 : Salle de la classe à l'EPP de MAHAVATSE I .....	46
Photo 7 : Ecole privée : la CLAIRIERE.....	73
Photo 8 : Cantine scolaire à l'EPP MORAFENO.....	77

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Statistiques des effectifs des établissements primaires de la CISCO Toliara I.....	39
Graphique 2 : Effectifs et pourcentages de scolarisation des enfants de 5 à 16 ans dans la ville de Toliara.....	62
Graphique 3 : Admission au CEPE 2008.....	63
Graphique 4 : Statistiques des passants, des redoublants et des abandons.....	66

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Les effectifs de L' EPP TOLIARA-CENTRE I.....	29
Tableau 2 : Les effectifs de L' EPP MAHAVATSE II.....	29
Tableau 3 : Les effectifs de L'EPP BETSAKOA .....	30
Tableau 4 : Les personnels enseignants des EPP.....	31
Tableau 5 : Fournitures et dépenses scolaires pour une année.....	50
Tableau 6 : Facture à payer à la rentrée scolaire.....	50
Tableau 7 : Dépenses familiales.....	51
Tableau 8 : Des enfants scolarisables de 5 à 16 ans dans la ville de Toliara.....	61

## TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	3
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : SITUATION DE LA VILLE DE TOLIARA ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE .....	8
CHAPITRE I : LA PRESENTATION DE LA COMMUNE URBAINE DE TOLIARA.....	8
I.1. La présentation géographique de la ville de Toliara.....	8
I.2. La description socio-économique de la ville.....	9
I.2.1. Les moyens de communication et de transport .....	12
I.2.2. Approvisionnements et commerces .....	10
I.2. 2.1. <i>Les Produits alimentaires</i> .....	10
I.2.2.2. <i>Les Produits manufacturés</i> .....	13
I.2.3. Les Centres hospitaliers .....	11
I.2.4. Les Centres d'information, de loisirs et de cultures .....	14
I.2.5. Les confessions religieuses .....	14
I.2.6. L'Enseignement Secondaire .....	15
I.2.6. La sécurité sociale .....	15
I.2.8. L' eau et l'électricité .....	16
CHAPITRE II : LA PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	17
II.1. L'historique de l'enseignement à Madagascar.....	17
II.1.1. La période coloniale .....	18
II.1.2. La Première République.....	19
II.1.3. Le Deuxième République .....	20
II.1.4. La Troisième République.....	21
II.2. Les hiérarchies de l'Enseignement Primaire.....	22
II.2.1. Le Ministère de l'Education Nationale .....	22
II.2.2. La Direction Régionale de l'Education Nationale ou DREN .....	23
II.2.3. La Circonscription scolaire ou CISCO .....	23
II.2.4. Les Chef Zap.....	24
II.2.5. Les établissements scolaires.....	26
II.3. Les écoles primaires à Toliara.....	26
II.3.1. Les établissements scolaires publics.....	28
II.3.1.1. <i>L'Ecole officielle de TOLIARA – CENTRE I</i> .....	28

II. 3.1.2. <i>L'Ecole officielle MAHAVATSE II</i> .....	29
II.3.1.3. <i>L'Ecole officielle de BESAKOA</i> .....	29
II.3.1.4. Les Personnels enseignant dans les EPP .....	30
II.3.2. Les écoles privées .....	32
II.3.2.1. <i>Les Ecoles Catholiques</i> .....	34
II.3.2.2. <i>Le Collège Luthérien</i> .....	36
II.3.2.3. <i>L'Ecole Adventiste</i> .....	37
II.3.3. Les Ecoles privées non confessionnelles .....	37
II.3.3.1. <i>Le Collège Privé Sud- Ouest (Colsudo)</i> .....	37
II.3.3.2. <i>Le Collège Fanantenana</i> .....	38
II.3.3.3. <i>Le Collège Houssen Memorial School</i> .....	38
DEUXIEME PARTIE: CONTRAINTES SOCIO-ECONOMIQUES .....	41
CHAPITRE III :LES PROBLEMES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	42
III.1. L'emplacement de l'école .....	42
III.3.2. L'insalubrité et le manque d'hygiène .....	43
III.3. L'infrastructure inadaptée aux conditions climatiques et aux effectifs .....	45
III.4. L'incompétence de certains enseignants.....	46
III.5. Le manque de motivation et d'intérêt des enseignants .....	47
III.6. L'insuffisance de crédit de fonctionnement pour les EPP .....	48
CHAPITRE VI : PROBLEMES DES PARENTS ET DES ENFANTS.....	49
IV.1. Le coût de scolarisation trop élevé .....	49
IV.2. Les enfants dans les tâches quotidiennes de la famille .....	51
IV.3. Les enfants dans les activités traditionnelles.....	52
IV.4. L'incompatibilité profession et manque de suivi des enfants .....	52
IV.5. Le niveau d'instruction trop bas de certains parents.....	53
IV.6. L'avenir incertain des enfants scolarisés et l'inadéquation diplôme et emploi.....	54
IV.7. Les habitudes de vie et les coutumes non favorables à la scolarisation .....	55
IV.8. Les enfants errants et abandonnés .....	56
IV.9. Le goût précoce pour les activités lucratives .....	57
V.10. Le laxisme et les indisciplines .....	57
IV.11. La prostitution juvénile .....	58
TROISIEME PARTIE : RESULTATS ETPROPOSITIONS D'AMELIORATION DE L'ENSEIGNEMNT PRIMAIRE .....	59
CHAPITRE V : LA DEPERDITION SCOLAIRE.....	60
V.1. Les enfants non-scolarisés dans la CISCO de Toliara I .....	60
V.2. L'examen et concours.....	63

V.3. Les redoublements .....	64
V.4. Les abandons scolaires dans les EPP .....	65
CHAPITRE VI : LES RÉFORMES ET LES SUGGESTIONS .....	68
VI. La nécessite des reformes.....	68
VI.2. Les reformes envisagées par l'Etat malgache .....	69
VI.3. Les propositions d'amélioration .....	70
VI.3.1 L'action à entamer par les responsables de l'Enseignement Primaire .....	71
VI.3.2. Les réhabilitations et l'entretien des environnements scolaires .....	72
VI.3.3. La formation des enseignants .....	73
VI.3.4. La dotation en mobiliers et en manuels pour la bibliothèque .....	75
VI.3.5. La responsabilisation des pouvoirs décentralisés.....	75
VI.3.6. La motivation des enseignants.....	76
VI.3.7. L'environnement scolaire .....	76
VI.3.8. La Dotation aux écoles de cantine scolaire .....	77
VI.3.9. Le suivi, le contrôle et l'inspection dans les écoles.....	78
VI.3.10. L'aide en fournitures et les manuels scolaires .....	78
VI.3.11. La responsabilisation des parents d'élèves .....	779
VI.3.12.La création de Centres d'accueil pour les enfants démunis .....	79
CONCLUSION .....	81
BIBLIOGRAPHIE .....	84
ANNEXES.....	87
LISTE DES CARTES.....	94
LISTES DES TABLEAUX EN ANNEXE.....	94
LISTE DES PHOTOS .....	94
LISTE DES FIGURES .....	94
LISTE DES TABLEAUX .....	94
TABLE DES MATIERES .....	95